



ARCHIVES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

N°51

PRINTEMPS 1999

SOMMAIRE

LES MOUVEMENTS CATHOLIQUES AU XX ^e SIÈCLE par Yves-Marie HILAIRE	p. 2
LES ARCHIVES DE L'AOI par Elisabeth CROQUISON	p. 5
LES CAHIERS LE PREVOST par Richard CORBON	p. 9
LES ARCHIVES DE L'ŒUVRE ET DE L'HÉRITAGE DU PÈRE FILLÈRE par Jean DAMBLANS	p. 14
LE FONDS D'ARCHIVES JEAN-PI. AQUEVENT par Jean de SAINT-LÉGER	p. 16
LE SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'APOSTOLAT DES LAÏCS Index chronologique des fondations, des mouvements, associations et communautés d'Église	p. 17
Actualité et archives LA CROIX - JOURNAL DU MATIN par Félicien MACHELART	p. 20
LES PAPIERS CONCILIAIRES DE Mgr JACQUES MENAGER par Annie-Marie ABEL	p. 22
LA SESSION D'INITIATION À L'INFORMATIQUE ET AUX TECHNIQUES DE CONSERVATION DES ARCHIVES par Jean-Pierre OURET	p. 23
LE CENTRE INTERRÉGIONAL DE CONSERVATION DU LIVRE EN ARLES	p. 25
RÉFLEXIONS D'UNE ARCHIVISTE « PRESQUE EN RETRAITE » par Madeleine St-Jean LEBLANC	p. 26
INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES	p. 29
AGENDA	p. 31



L'ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

DEUX TEMPS FORTS

ont marqué, pour notre association, le début de cette année 1999. Ce furent d'abord les journées d'étude organisées par la Direction des Archives de France les 11 et 12 mars, sur le thème : *Les Religions et leurs archives : enjeux d'aujourd'hui*.

Plus de quatre cents personnes, dont de nombreux archivistes ecclésiastiques et religieux, remplissaient l'amphithéâtre du Collège de France. Le Père Hugues Leroy, M. Yves-Marie Hilaire et moi-même avons présenté divers aspects des archives de l'Église catholique en France. La discussion qui suivit, avec la participation de Mgr de Germigny, a permis de mieux cerner les problèmes. Car des problèmes, il y en a ; mais les autres religions représentées en ont aussi. Nous reviendrons ultérieurement sur cette importante manifestation après la parution des actes.

Il y eut ensuite, du 23 au 25 mars, notre session d'initiation à l'informatique à Bourg-Saint-Andéol, en Ardèche. Quatre-vingts d'entre nous ont pu y participer et toutes et tous se sont félicités de l'accueil et de l'intérêt de ce stage dont on trouvera largement l'écho dans ce bulletin.

Nos religieuses du très actif groupe de recherches historiques et archivistiques avaient demandé à M. Hilaire, en octobre dernier, de présenter l'histoire de l'Action Catholique et des Mouvements chrétiens. Ce numéro en est le prolongement. Outre une étude de M. Hilaire, on trouvera des notes relatives à quelques fonds d'archives de mouvements et d'œuvres. Mais l'Action Catholique n'est pas un fait du passé. Elle continue à vivre et à se renouveler : la présentation du Secrétariat général pour l'Apostolat des laïcs en témoigne.

Des projets annoncés précédemment se concrétisent ; entre autres, une meilleure connaissance des dépôts d'archives dont nous sommes responsables. La priorité est à donner aux archives diocésaines et paroissiales. Elles se trouvent confrontées à des situations difficiles. Il est urgent de faire un état des lieux puis de mener ensemble une réflexion. Ce sera le thème de notre prochaine journée d'étude fixée au 28 octobre. Cette journée sera préparée par une enquête auprès des archivistes diocésains, enquête qui sera lancée dans quelques jours. Je compte sur l'amicale compréhension de mes collègues pour mener à bien ce projet qui nous concerne tous, prêtres, religieux, religieuses et laïcs qui travaillons au service de l'Église et de son patrimoine archivistique.

Félicien MACHELART

LES MOUVEMENTS CATHOLIQUES AU XX^e SIÈCLE

1. La première Action Catholique, celle de Pie X

Encyclique *Il firmo proposito* (11 juin 1905) adressée aux Italiens, à propos de la réorganisation de l'œuvre des Congrès mais de portée plus générale. Elle encourage l'Action Catholique, la participation des laïcs à l'apostolat : « Immense est le champ de l'Action Catholique. Par elle-même, elle n'exclut absolument rien qui, d'une manière quelconque, directement ou indirectement, appartient à la mission de l'Église. »

En France, dans une atmosphère de défense religieuse, à l'époque de la séparation des Églises et de l'État (1905), les mouvements d'action catholique générale sont dirigés par des laïcs et conseillés par des aumôniers (jésuites pour l'ACJF et la LPDF) :

- ACJF : Association Catholique de la Jeunesse Française (jeunes hommes), fondée en 1886, mais son grand essor se situe de 1900 à 1914 où elle passe de 15 000 à 140 000 adhérents (20 000 dans la région Nord-Pas-de-Calais en 1914).
- LPDF : Ligue Patriotique des Françaises, fondée en 1902 (70 000 dans le diocèse de Cambrai en 1914).
- LFF : Ligue des Femmes Françaises, créée en 1901 (45 000 dans le diocèse d'Arras en 1914).

Ces deux mouvements féminins se regroupent en 1933 dans la Ligue Française d'Action Catholique (LFAC), qui a 108 000 adhérentes dans le Pas-de-Calais en 1938. 2 millions de femmes au niveau national.

- FNC : Fédération Nationale Catholique, créée en 1925 par le général de Castelnau qui rassemble les hommes. Elle a 45 000 adhérents dans le Pas-de-Calais en 1939. Au plan national, 2 millions d'hommes à la fin des années 20, 1 million à la fin des années 30.

Ces associations jouent un grand rôle dans les paroisses, participant activement aux œuvres caritatives, sociales, scolaires, de jeunesse. Sur le plan national, la Fédération Nationale Catholique encourage l'application de la loi de 1930 sur les assurances sociales et exerce une influence sur la radio alors en plein essor, dans un esprit familial.

2. La deuxième Action Catholique, celle de Pie XI, vers 1930

Pie XI publie une série de textes (lettres à diverses Églises) dans une période d'opposition aux nationalismes très politisés.

- 1926 : condamnation de l'Action Française. Jacques Maritain publie, en 1927, *Primauté du Spirituel* qui s'oppose au Politique d'abord de Charles Maurras.
- 1931 : encyclique *Non abbiamo bisogno* qui refuse l'éducation totalitaire de la jeunesse voulue par le fascisme.

Pie XI affirme et précise la doctrine sociale de l'Église : encyclique *Quadragesimo anno* (1931), pour le quarantième anniversaire de *Rerum novarum* : contenu plus moderne, approuvant le mouvement social catholique et préconisant le désormais fameux principe de subsidiarité (droits des familles, des communes, des professions, limitant le rôle de l'État).

Le Petit Catéchisme de l'Action Catholique, rédigé par Mgr Fontenelle, préfacé par Mgr Pizzardo (1930), contient deux affirmations essentielles :

1. L'apostolat est une obligation pour les baptisés et les confirmés. Tous y sont appelés. C'est le « sacerdoce au sens large », incluant tous les baptisés.
2. Le mandat est donné par la hiérarchie aux membres laïcs des organisations d'Action Catholique. Par ce

mandat, en fait, le contrôle ecclésiastique se renforce sur les laïcs définis comme « auxiliaires et coopérateurs du clergé »... Le mot « munus » désigne à la fois la mission et le mandat.

Les deux affirmations sont sinon contradictoires, du moins en forte tension :

- d'un côté, l'apostolat de tous les baptisés : ce sera le choix du concile de Vatican II ;
- de l'autre, le mandat accordé aux dirigeants des mouvements. Sous leur pression, l'épiscopat français se repliera sur cette interprétation jusqu'en 1975 au moins !

Pie XII (1939-1958) a encouragé les mouvements d'apostolat des laïcs et créé les instituts séculiers. En France, les mouvements de jeunesse spécialisés connaissent un grand essor de 1930 à 1956. « Les apôtres des ouvriers seront les ouvriers. » Extraordinaire ferveur de la JOC à ses débuts.

JOC - 1927 → Fernand Bouxom à Lille.

JOC - 1928 → André Glorieux à Roubaix-Tourcoing.

En 1939, dans le Nord-Pas-de-Calais, 20 000 jocistes, 257 sections JOC et 197 JOCF. Plus de 100 000 en France.

JAC, JACF - 1929 → Essor et apogée pendant les années 50.

JEC, JECF - 1929 → JIC, JICF... Puis les mouvements adultes : LOC (Ligue Ouvrière Chrétienne) - 1935 → ... Etc.

Ces mouvements jouent un rôle important pendant la Seconde Guerre mondiale : jeunes chrétiens combattant dans la Résistance, puis Mouvement Républicain Populaire.

L'apport de l'Action Catholique Spécialisée :

- Évangélisation dans toute la vie.
- Participation très marquée des laïcs à l'apostolat.
- Souci des autres, sens du bien public : syndicalisme et action politique.
- Église en mouvement par retour aux sources des grandes traditions : penseurs et hommes d'actions issus de la JEC, JOC, JAC, etc.

3. Les Mouvements Scouts

Révolution pédagogique accomplie par Baden Powell en Angleterre, en 1908, *Scouting for boys* :

- éducation des jeunes par le jeu,
- éducation par la vie dans la nature,
- organisation en patrouille : auto-éducation des jeunes, guidés par des aînés,
- système de badges qui valorise la compétence de chacun,

- appel à la responsabilité au service du prochain et de la cité.

Essor fulgurant en Grande-Bretagne : création des *Girl's guides* (1910). En France, les Éclaireurs laïcs apparaissent en 1911 puis les Éclaireurs protestants et juifs.

Les *Scouts de France*, catholiques, sont créés en 1920 puis les *Guides de France* : 70 000 scouts en 1939.

Dans le Nord, les SDF connaissent un grand essor : 20 troupes à Lille en 1939 ; 10 chefs scouts de la province de Flandre sont tués au combat en mai-juin 1940 ; d'autres combattent et meurent dans la Résistance et dans les armées de la Libération.

L'exode de mai 1940 a pour conséquence l'implantation de nombreuses troupes dans le midi.

Au cours des années 60, le scoutisme traverse une grave crise avec des réformes mal étudiées et imposées d'en haut. On abandonne un temps plusieurs principes fondamentaux (éducation dans la nature jugée dépassée par l'urbanisation ; éducation par les aînés à l'intérieur des patrouilles).

D'où une série de scissions :

- Scouts d'Europe (vers 1962-1964).
- Scouts Unitaires de France (1971) qui retrouvent les racines du scoutisme et l'enseignement de Baden-Powell.

Les *Guides* connaissent aussi des scissions.

Les années 80 voient une renaissance générale du scoutisme.

Il y a aujourd'hui, en France, 200 000 scouts et guides de diverses obédiences. C'est le premier mouvement de jeunesse par le nombre.

4. Les crises des mouvements et les débats du concile Vatican II

Série de crises des mouvements provoquées par des tensions entre le mandat d'apostolat donné par l'Église et une certaine neutralité politique, et le désir d'engagement temporel et politique des dirigeants, notamment lors de la guerre d'Algérie : d'où disparition de l'ACJF qui fédérait les mouvements de jeunesse spécialisés (1956), d'où crise du scoutisme.

Autres causes des crises et de leur répétition :

- Opposition durcie entre une action par milieux sociaux (Action Catholique Spécialisée) et une action dans le cadre des paroisses (Action Catholique Générale). La première est privilégiée à contretemps de l'évolution sociale qui brasse les populations dans une immense classe moyenne.

- *Marxisation de certains mouvements aux conséquences catastrophiques* :
 - 1965-1968 : MRJC, au moment où le monde rural est en pleine modernisation ;
 - 1965-1968 : JEC, au moment de la grande expansion scolaire, d'où un misérabilisme mental inefficace.

La JEC, qui atteignait (par ses agendas) un collégien ou lycéen sur quatre en 1943 en touche aujourd'hui 1 sur 5 ou 10 000 ; elle est sans prise sur le réel actuellement. La JOC a mieux maintenu quelques effectifs mais atteint plus des scolaires et des employés que des ouvriers.

*Les débats du concile Vatican II ont opposé les deux conceptions de l'Action Catholique. L'apostolat des laïcs, préconisé par le cardinal Suenens, conception large, l'a emporté sur l'Action Catholique Spécialisée et mandatée, défendue par les prélats français (le cardinal Liénart, Mgr Ménager). Le décret *Apostolicam actuositatem* est une charte pour l'apostolat des laïcs au sens large ; l'Action Catholique mandatée est louée, sans plus ; en fait, elle est relativisée.*

Or, en 1970, l'épiscopat français, sous la pression de l'Action Catholique Spécialisée et surtout de la JOC et de l'ACO, qui, marxisés, croient détenir les clefs de l'avenir du monde (« Classe ouvrière »), abandonne en fait toute organisation d'ensemble de l'apostolat des laïcs.

Cependant, dès 1975, le même épiscopat français abandonne la notion de mandat pour laisser toute liberté d'option aux mouvements spécialisés. Certains évêques continuent de privilégier ces mouvements, d'autres s'interrogent et commencent à s'intéresser à de nouveaux mouvements.

5. Les nouveaux mouvements

- *Mouvements familiaux* : renouvelés largement depuis 1945.
- *Mouvements de formation* :
 - *Mouvement Eucharistique des Jeunes* (60 000 jeunes en 1987, 20 000 en 1996) (cf. l'ouvrage de Ludovic Laloux) issu de la Croisade eucharistique en 1962.
 - *Équipes Notre-Dame Jeunes*, fondées en 1976 (3 000 jeunes).
- *Mouvements caritatifs humanitaires*. Exemple : l'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture), ATD-Quart Monde (Père Joseph Wresinski, Geneviève de Gaulle). *Importance, aujourd'hui, des mouvements caritatifs fondés au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale* : Secours Catholique (J. Rod-

hain, 1946) ; Petits Frères des Pauvres (A. Marquiset, 1946) ; Aide à l'Église en Détresse (Père Werenfried van Straaten, 1947) ; Compagnons d'Emmaüs (Abbé Pierre, 1954).

- *Mouvements d'origine œcuménique* : Taizé, qui a atteint des centaines de milliers de jeunes en Europe et dans le monde.

- *Mouvements importés d'Europe*, surtout d'Espagne et d'Italie, marqués par un enracinement spirituel, une forte dimension culturelle (culture chrétienne moderne ; les grands auteurs français : Blondel, Maritain, Gilson, Péguy, Claudel... y sont connus) et une participation à l'action politique, économique et sociale :

- *Espagne* : *Opus Dei* (action dans l'université ; transformation économique de l'Espagne) ; *Mouvement Néo-Catéchuménal* implanté en France dans plusieurs diocèses.

- *Italie* : *Comunione e Liberazione* (né dans les universités lombardes ; culture, édition, journalisme, politique, grande influence sur la jeunesse italienne) ; Communauté *Sant Egidio* et mouvements pour la paix et l'œcuménisme (rassemblement de Bruxelles en 1992, de Rome en 1996) ; les *Focolari*, créés par Chiara Lubich (1943) connaissent un certain développement en France (Éditions Nouvelle Cité).

- *Les mouvements charismatiques* importés des États-Unis ou nés en France :

- *Modèle des réveils (revivals) anglo-saxons et américains (pentecôtisme)*. Origine œcuménique. Effusion de l'Esprit. Université Notre-Dame (Indiana). Fin des années 60.

- *Trois principaux mouvements charismatiques* :
 - *Le Chemin Neuf*, créé par des Jésuites venant d'Amérique à Lyon en 1972 ;
 - *L'Emmanuel*, fondé par l'abbé Caffarel (inspirateur des Équipes Notre-Dame et des mouvements de foyers), Pierre Goursat et Martine Catta ;
 - *Le Lion de Juda* (les Béatitudes), fondé par des protestants convertis au catholicisme qui se tournent vers l'Ancien Testament : Genève et Rome chemineront vers Jérusalem... Des communautés très vivantes réunissant familles, célibataires et religieux rayonnant à travers le service social et les médias (presses, disques, radios chrétiennes).

- Aujourd'hui, en période de crise de la pratique religieuse et du recrutement sacerdotal, plus que jamais le pluralisme des mouvements s'impose.

Les synodes diocésains, nombreux depuis quelques années, permettent aux membres de ces mouvements de se rencontrer et d'apprendre à travailler ensemble.

6. La liturgie, domaine trop négligé par les mouvements catholiques depuis plus de trente ans

Or, la prière liturgique est faite pour rythmer notre existence chrétienne, pour nous imprégner de la Révélation, pour nous habituer à penser et à agir en chrétiens (cf. Le modèle des Églises orientales où la liturgie imprègne la vie chrétienne).

Trois rythmes :

- *Le rythme hebdomadaire* : importance de la prédication et du chant :
 - place des diacres,
 - les ADAP (créées dans les années 70).
- *Le rythme annuel, le calendrier chrétien et les fêtes* :
 - la fête principale, Pâques, trop méconnue aujourd'hui à cause du décalage du calendrier scolaire,
 - le calendrier des saints, ces chrétiens qui ont vécu intensément de la vie du Christ avant nous,
 - la vie et la mort de la nature, et le calendrier chrétien (cf. la religion populaire rurale ; fêtes populaires : Rameaux, Saint-Jean, Assomption, Toussaint...)
- *Le rythme de l'existence humaine* :
 - liturgie et célébration des quatre temps de l'existence ;
 - liturgie et catéchèse ; habituer les enfants à la prière liturgique ;
 - liturgie et prière dans la beauté : aménagement des églises (cf. soins apportés en Italie, en Angleterre), chorale et qualité des chants.

(Cf. Franck Deblé et Pierre Vérot, *Urbanisme et Art sacré, une aventure du XX^e siècle*. Critérian, Histoire, 1991. On attend l'écrivain qui va nous apporter le *Génie du Christianisme* du XXI^e siècle.)

Conclusion

Le voyage du Pape en France de 1996 et surtout les Journées Mondiales de la Jeunesse de 1997 à Paris ont été caractérisés par la forte présence des nouveaux mouvements et par l'émergence des rassemblements paroissiaux et diocésains de jeunes.

Yves-Marie HILAIRE

**

BIBLIOGRAPHIE

Elle est importante. On se contentera, ici, de renvoyer le lecteur aux ouvrages généraux qui en donnent la liste :

CHOLVY Gérard, *La Religion en France, de la fin du XVIII^e siècle à nos jours*. Paris, Hachette, 1998.

PRÉVOTAT Jacques, *Être chrétien en France au XX^e siècle*. Paris, Seuil, 1998.

CHOLVY Gérard et HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, Toulouse, Privat, trois volumes, 1985-1988. (Une nouvelle édition mise à jour en format poche est en préparation.)

LES ARCHIVES DE L'ACI

L'Action Catholique des Milieux Indépendants (ACI) vient de transférer près de 800 boîtes d'archives au Centre National des Archives de l'Église de France. D'autres archives peuvent être consultées au siège de l'ACI, 3 bis, rue François-Ponsard, 75116 Paris, et notamment les publications depuis 1938. Chargée de ce travail, je peux préciser, pour le Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Église de France, ainsi que pour les chercheurs, les raisons de ce transfert et donner un aperçu du contenu de ces archives.

Pourquoi me suis-je intéressée aux archives de l'ACI ?

Depuis cinquante ans, je suis en équipe ACI, après cinq années de JICF. Au moment de ma retraite, il y a quinze ans, j'ai repris des études universitaires, chose que je n'avais pas pu faire à 18 ans après le baccalauréat. Cela m'a conduite jusqu'au doctorat (1), avec une thèse intitulée : « Elles et eux en Action Catholique » qui propose une comparaison entre les deux mouvements de jeunes : JIC et JICF ; je voulais comprendre pourquoi ils ne réussissaient pas à travailler ensemble dans les années 70. Cette thèse m'avait amenée à consulter les archives de ces mouvements.

Lorsqu'un jour, à l'ACI, j'entendis parler de « jeter des quantités de comptes rendus des années passées » faute de place, j'ai compris que cela risquait de compromettre le travail des chercheurs. J'ai donc proposé de m'occuper de ces archives, de les inventorier et d'envisager leur transfert au Centre National des Archives de l'Église de France.

Revoir tous ces cartons au fil des années, ces Rencontres Nationales

auxquelles j'avais participé, c'était revivre un peu de ces moments de bonheur. N'était-ce pas cela aussi qui conduisit le Président de l'ACI à me demander de témoigner de mes cinquante ans d'ACI lors de la dernière Rencontre Nationale (2).

Depuis trois ans, je fais partie de l'équipe nationale qui relit les comptes rendus. Travail parfois fastidieux, reconnaissons-le, mais combien passionnant : découvrir ainsi l'Esprit Saint à l'œuvre dans le cœur des personnes, et dans la société, par ces chrétiens qui essaient d'être « levain dans la pâte ». Il me semble que ce serait un peu sacrilège de détruire tout cela. Lorsque, avec mes amis, nous avons transporté le premier lot de 700 boîtes, nous disions : « C'est toute la vie des milieux indépendants qu'elles contiennent », et nous ne pouvions les manier qu'avec respect.

C'est tout ce trésor qui est maintenant mis à la portée des chercheurs. Nul doute qu'ils sauront l'exploiter !

Mouvement d'apostolat des laïcs, l'ACI reçut son agrément de l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France en 1941.

Comme dans les autres mouvements d'Action Catholique, l'équipe de

base est essentielle. « Elle permet à des laïcs de mieux habiter leur vie, souvent plus riche qu'ils ne le croient », écrit un aumônier...

La méthode de travail est basée sur le VOIR - JUGER - AGIR expérimenté par la JOC : le regard sur la vie apportée à l'équipe est fondamental.

Dès le début de son existence, l'ACI a incité ses membres à mettre par écrit le contenu de leurs réunions et à envoyer au Secrétariat National ces comptes rendus. Ceux-ci ont toujours été lus avec le plus grand intérêt ; ils ont fait l'objet de notes de lecture qui ont servi et servent toujours pour l'orientation du mouvement, le choix des thèmes d'Enquête et de Méditation, le dialogue permanent entre les membres de base et les équipes dirigeantes, nationales et diocésaines. C'est également sur ces comptes rendus que s'appuient les responsables de l'ACI pour informer les Évêques ou les autres mouvements sur l'état d'esprit du milieu social et des chrétiens qui y vivent.

Le premier versement d'archives contient ces comptes rendus d'équipes, et les synthèses qui en ont été tirées, soit : **650 boîtes d'archives couvrant essentiellement les années 1966 à 1981.**

A titre d'exemple, au cours de l'année 1979, le Secrétariat National a reçu 9 767 comptes rendus dont 8 135 proviennent des équipes de base (le reste provenant de réunions fédérales ou diocésaines). C'est dire si toutes ces boîtes résonnent de la vie quotidienne des personnes et des groupes qui les entourent, avec leurs réactions spontanées, et les efforts de réflexion qui s'en suivent pour aller vers des comportements et des mentalités plus conformes à l'Évangile, et pour en imprégner la société. Une mine pour des historiens, des sociologues et anthropologues, des théologiens !

Quelques exemples de ce que contiennent ces archives

1) Dans les « révisions de vie » de 1960, on trouvera des notes de lectures concernant la limitation des naissances, la semaine de l'unité, les carrefours pendant les vacances, l'Algérie, la vie de l'Église.

Dans celles de 1967, parmi les 60 rubriques répartissant les sujets d'actualité trouvés dans les comptes rendus, on peut noter comme suit celles qui ont rencontré le plus d'intérêt :

- à partir de mai, la rubrique « Encycliques » décompte 93 comptes rendus (*Populorum Progressio* date de mars 1967) ;
- en avril-mai, les rubriques « Élections » et « Paix » ont beaucoup de faveur.

Tout au long de l'année, les rubriques les plus remplies sont :

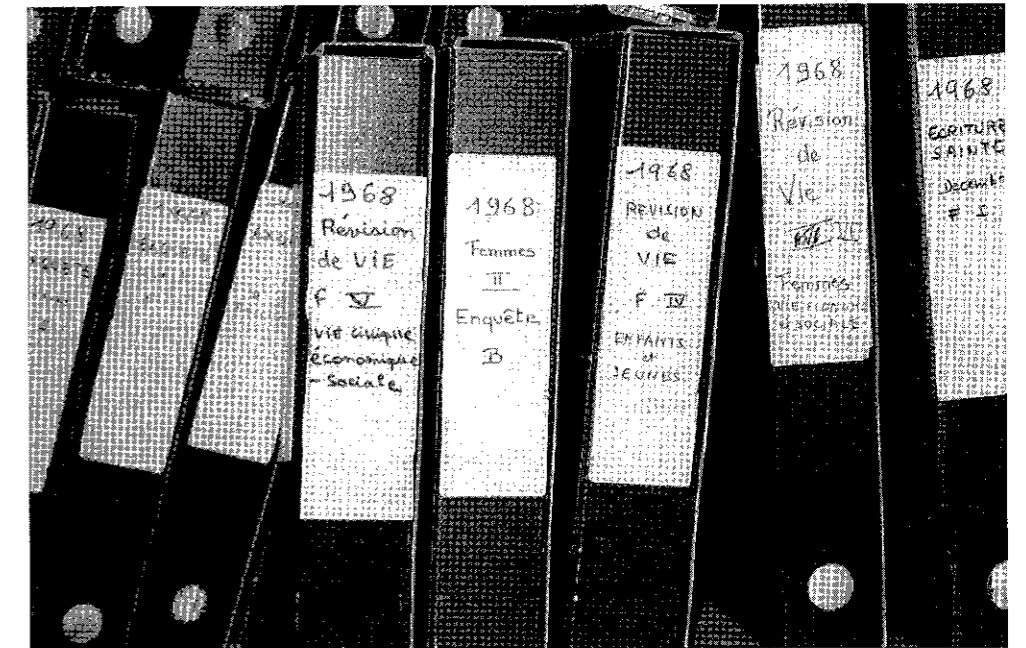
- grèves - syndicats : plus de 150 comptes rendus ;
- relations adultes/jeunes : 121 comptes rendus ;
- œcuménisme : 72 comptes rendus entre février et juin ;

- naissances - pilule : 60 comptes rendus, plus spécialement en février-mars.

Ces chiffres manifestent une correspondance avec les événements de l'actualité et donc la manière dont le public les ressent, réagit et amorce une réflexion.

2) Ouvrons l'une des 49 boîtes qui regroupe les « notes de lecture ».

Ce sont des synthèses établies par des relecteurs à l'intention des res-



pensables du mouvement, à partir de ce qui émerge des comptes rendus reçus.

PREMIER EXEMPLE : 1958 - RELECTURE DES COMPTES RENDUS D'ÉVANGILE

La méditation d'Évangile : où en sommes-nous dans les équipes ? Des témoignages tirés des comptes rendus et une note du Père Moïse Blatrix (3) sur la manière d'aborder l'Évangile en ACI.

(3) Pendant un demi-siècle, le Père Moïse Blatrix, capucin (1913-1996), a mis son sacerdoce au service du laïcat de l'Action Catholique des Milieux Indépendants. Lire *Présence du Père Moïse Blatrix à Saint-François d'Assise, aux Milieux Indépendants, au concile Vatican II*, par Claude BILLOT, Presses Notre-Dame de la Trinité, Blois, 1998, 216 pages, 85 F.

DEUXIÈME EXEMPLE : 1966 - RELECTURE DES COMPTES RENDUS D'ENQUÊTE

Chaque année, un thème d'Enquête est proposé pour tout le mouvement. En 1966, l'Enquête était intitulée : « Les Milieux Indépendants et les biens ». Ces comptes rendus proviennent de milieux précis :

• Hommes de bourgeoisie (notes de M. C.)

23 extraits de comptes rendus de Troyes, d'Angers, de Paris, etc.

• Français résident à l'étranger (notes de Mme P.)

A partir de comptes rendus de Dakar, Abidjan, Bobo Dioulasso, Tananarive, Rome, Milan, Londres, Lisbonne, New Delhi.

Des remarques générales illustrées d'extraits de comptes rendus (6 pages).

• Classes moyennes (impressions de lecture de Mme C.)

Les personnes de notre milieu s'interrogent-elles au sujet des biens matériels ?

Une synthèse illustrée d'extraits de comptes rendus (la ville est citée) : valeur attribuée à l'argent - importance des apparences - vivre au-dessus de ses moyens - spéculation - influence des mentalités sur la formation des enfants et

l'esprit familial ; salaires, traitement des diplômés, responsabilités, justice ; les femmes et l'argent, manque d'argent, etc.

● *Moyenne bourgeoisie (notes de Mme B.)*

Réactions spontanées à l'Enquête. Les personnes s'interrogent-elles ? Objet de leurs préoccupations (chaque fois illustré de citations des comptes rendus) : manque d'argent – manière de se servir de ses biens – standing de vie – le crédit, phénomène nouveau, ainsi quelques comptes rendus intégralement joints.

● *Bourgeoisie (notes de Mme L.)*

Parle-t-on des biens ? Avec qui ? Les personnes s'interrogent-elles ? Objet de leurs préoccupations.

Cet argent, on le dépense – manque d'argent – préoccupations personnelles – les jeunes et les biens – ce que disent les parents, les jeunes – les jeunes ménages.

Chaque paragraphe donne de nombreuses citations de comptes rendus (avec mention de la ville de l'équipe de base).

● *Aristocratie (notes de Mme G.)*

Un vrac de conversations.

Quelques constatations permanentes : on ne chiffre pas, on ne parle pas d'argent – le train de vie, les héritages, partages, rang à garder – les mariages, l'aristocratie rurale, les jeunes – dépenses et usage des biens – le nécessaire et le superflu – dialogues hommes-femmes dans le ménage – personnes âgées – interventions des aumôniers.

**POURQUOI
CES NUANCES SOCIALES ?**

Aujourd'hui ce « découpage » en diverses couches sociales paraît un peu désuet. En fait, les dénominations sont nées des personnes de la base : se refusant à être nommées « bourgeoisie », lorsqu'elles étaient de « classes moyennes », et vice versa, elles ont fait apparaître des différences culturelles assez sensibles émergeant dans les manières de vivre, les mentalités et même le langage. En se distinguant les unes des autres, elles ont réussi à mieux s'identifier et donc à repérer les lieux différents d'une évangélisation en profondeur. Un sujet d'Enquête comme celui des « biens » se prêtait à la distinction.

Le brassage des années 70 a beaucoup atténué ces distinctions, sans les faire totalement disparaître.

Un vrai sujet d'étude pour les sociologues !

Quant on cite « **Les Français de l'étranger** », il s'agit de personnes du monde commercial ou diplomatique dont certaines ont créé des équipes ACI. Mais on compte aussi de nombreux Français établis dans les pays colonisés, parfois depuis plusieurs générations. Ceux-là témoignent de ce qu'ils ont eu à vivre à l'époque de la décolonisation.

3) Les rencontres nationales

Depuis 1950, elles ont été l'occasion de recueillir de très nombreux témoignages de personnes vivant au cœur de milieux très divers : professionnels, associatifs, politiques, économiques, etc. Elles sont aussi les lieux où le mouvement se construit et précise ses objectifs.

4) Les circulaires du National

De 1935 à 1965, elles témoignent des orientations du mouvement et de son histoire générale.

En conclusion

Modestement, les équipes de base ont écrit souvent pendant plusieurs années **leur page de la vie de l'Église**, au jour le jour, reflétant le regard que portent les personnes des différentes couches sociales des Milieux Indépendants sur le monde, la société, les événements. Elles nous livrent également **la représentation** que se font ces personnes de **leur mission apostolique** dans le monde et dans l'Église.

Tout ceci a fini par constituer un véritable « trésor » dont je n'avais pas idée en commençant cet inventaire : trésor appartenant au patrimoine de l'Église qui est en France.

Regroupées maintenant avec d'autres éléments de ce patrimoine, ces archives de l'ACI pourront apporter aux chercheurs ainsi qu'aux étudiants en sciences sociales et religieuses, un matériau de choix pour des études historiques, sociologiques, théologiques, anthropologiques, voire également économiques et politiques, puisqu'elles contiennent des éléments de **la vie** du monde.

Elisabeth CROQUISON

à l'ACI,
3 bis, rue François-Ponsard,
75116 Paris
Tél. 01 45 24 43 65



Religieux de Saint Vincent de Paul

CAHIERS LE PREVOST

Études et documents

26, VIA PALESTRO 00185 ROME

En 1995, à l'occasion du 150^e anniversaire de leur fondation (en 1845, à Paris), par Jean-Léon Le Prevost, les Religieux de Saint Vincent de Paul se sont sentis stimulés à mieux se rappeler l'œuvre de leurs prédécesseurs. Au seuil du troisième millénaire, leur mission auprès des milieux les plus défavorisés leur posait deux questions, comme un défi à relever de toute urgence :

– A quoi bon élargir leur champ d'apostolat en Afrique et dans les Amériques, si les générations nouvelles ne se rattachaient à leur famille religieuse que par le *présent* de leurs propres œuvres ? N'était-ce pas programmer, à terme, insensiblement, une certaine perte d'identité ? S'imposait donc le devoir de leur faire découvrir davantage leurs racines, c'est-à-dire toute l'histoire de leurs devanciers.

– Puis, sous un autre rapport, ils se sont aperçus que *matériel* ne rimait pas forcément avec *matériaux*... Que si photocopies, télécopies, Internet, etc. facilitaient la communication et l'information, leur qualité de fiabilité et de durabilité n'allaient pas de soi. Que, pour l'histoire de demain, le travail essentiel restait le même : transformer (et apprendre à transformer) toute espèce d'information en *documents d'archives*, comme aussi déterminer et protéger ce qui, par nature, est destiné à le devenir.

Ainsi fut décidée la création des *Cahiers Le Prevost*, qui paraissent deux fois par an et qui veulent donc sensibiliser les Religieux de Saint Vincent de Paul à leur patrimoine communautaire, et aussi contribuer, en ouvrant au public les archives d'un Institut religieux

français, à mieux faire connaître les richesses du catholicisme français contemporain.

Issue de la Société de Saint Vincent de Paul, la Congrégation sera touchée de plein fouet par des événements-clés de l'histoire de France du XIX^e siècle, Révolution de 1848, Commune de 1871 ; c'est dire que son principal fonds d'archives se constituera autour de ces deux pôles : son appartenance à la « famille vincentienne », et sa place au sein du mouvement social catholique. En témoignent :

– La volumineuse correspondance de Le Prevost avec les responsables de la Société, ses contacts avec le clergé, avec des figures marquantes du catholicisme français, Bailly, Ozanam, Timon-David, Eymard, Liberman, et toute la documentation sur l'histoire de la mission des Religieux de Saint Vincent de Paul auprès des familles ouvrières des milieux populaires (archives des centaines de maisons d'œuvres et de patronages pris en charge depuis les débuts).

– L'imposant fonds Maurice Maignen : on y trouve l'essentiel de la contribution de l'Institut à la « question sociale », jusqu'à *Rerum Novarum* et au-delà. Citons, entre autres, la correspondance avec Albert de Mun, La Tour du Pin, Léon Harmel, les documents sur l'œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers, Congrès des œuvres, la naissance de l'ACJF, etc.

Diffusée gracieusement auprès des Congrégations religieuses comme auprès des Archives diocésaines

(on peut s'abonner soit à Rome, 26, via Palestro, 00185 Rome, fax 39 06 446 35 21, soit à Paris, 27, rue de Dantzig, 75015 Paris, Père Zordan), la revue s'efforce d'être accessible à tous ceux qu'intéresse l'histoire de la charité « effective », à la suite de Monsieur Vincent, et à la lumière de la doctrine sociale de l'Église.

A Rome, depuis 1971, les Archives Générales sont ouvertes à tout chercheur qui en fait la demande (elles sont sur Internet depuis peu : *rsvarchgen@pcn.net*). Elles ont été consultées par des historiens de profession, MM. Poulat, Levillain, Prévotat, Hilaire, Cholvy, Moy, Bouthillon, Mgr Molette, ... et par de nombreux universitaires, étudiants de maîtrise ou de doctorat.

En publiant ces modestes *Cahiers*, elles se veulent fidèles à leur devise : *de thesauro suo, nova et vetera*, tirer de son trésor du neuf et de l'ancien (Mt 13, 52).

Père Richard CORBON, s.v.
Archiviste général

Les *Cahiers* paraissent deux fois par année.

Contact: Père Richard CORBON,
Archives Générales RSV
26 via Palestro, 00185 ROME.

EXTRAIT DES

CAHIERS LE PREVOST, N° 3, JUIN 1998

LE DOCTEUR PAUL MICHAUX (1854-1923) confrère de Notre-Dame de Nazareth

« Tirer parti de la gymnastique » :
aux origines de la Fédération Sportive et Culturelle de France

Le 24 juillet 1898, un concours de gymnastique réunit à Issy-les-Moulineaux, au parc des Oiseaux, 500 gymnastes appartenant à 25 patronages catholiques de la Seine. 3 000 spectateurs étaient venus les encourager. L'année suivante, le 19 juin 1899, ce sont 52 œuvres, dont 4 de province, qui se rencontrent ; le concours du 8 juillet 1900 s'internationalise : 1 800 gymnastes viennent de 80 œuvres, dont 20 sont de province et 4 de Belgique. Ce grand mouvement qui s'amorce, en ce 24 juillet 1898, aboutira bientôt à la *Fédé* : la Fédération des Patronages de France. (Sa dénomination variera : de 1899, l'Union des Sections de Gymnastique et d'Instruction Militaire des Patronages et œuvres de Jeunesse de France à 1968, où elle prend son nom actuel : la FSCF (*Fédération Sportive et Culturelle de France*)).

La formation à Nazareth

Or, les racines de la FSCF sont « vincentiennes ». Car le principal artisan de cette manifestation du 28 juillet 1898 et des développe-

ments qui s'en suivirent, et puis l'infatigable Président de cette *Fédé*, jusqu'en 1923, c'est le docteur Paul Michaux (1854-1923). Il a fait son « École normale de la pratique des œuvres d'éducation », au patronage de Notre-Dame de Nazareth, situé dans le quartier de Montparnasse. Ce patronage, dirigé et animé par des Frères de Saint Vincent-de-Paul (Maignen, Vasseur, Hello), jouit d'un certain prestige dans le monde des catholiques ! Lorsque Paul Michaux, jeune lorrain meurtri par la défaite de Sedan, réfugié à Paris avec sa famille, vient y offrir ses services, en décembre 1872, Nazareth a déjà un glorieux passé de 27 ans ! Il hérite donc de toute une tradition. Cet héritage, Michaux, avec tout le groupe des confrères de Saint Vincent-de-Paul dont il fait partie, le fera fructifier.

Fondée en 1845, l'œuvre du patronage de Nazareth est comme une figure de proue du *catholicisme social et intégral*. Le souci de la formation morale et religieuse s'y allie, en effet, à celui de la promotion humaine et sociale sans oublier le loisir. Nazareth est l'application de la conception des œuvres exposée par Maurice Maignen, en 1858, lors

d'un congrès de directeurs tenu à Angers : « La formule jouer et prier ne résume pas toutes nos œuvres (...), elles doivent s'occuper du placement (en apprentissage), de la protection à donner (aux enfants) contre les mauvais traitements. » « Faire prier et jouer les jeunes gens, les patronner par l'assistance professionnelle », telle sera la formule retenue par M. Maignen qui précise : « Le but de l'œuvre sera toujours le salut de l'âme du jeune ouvrier ET l'amélioration de sa condition, non seulement d'apprenti, mais par suite, de toute sa carrière d'ouvrier. » Ainsi, Nazareth comprend tout un *aspect professionnel et social* : placement en apprentissage, caisse d'épargne et caisse de secours mutuel, cours du soir, concours de chefs-d'œuvre, corporations des ouvriers, etc.

On y pratique aussi la *gymnastique*, depuis le 12 septembre 1852. Cette discipline y a été introduite par M. Maignen et favorisée par un autre Frère, Alphonse Vasseur. Paul Michaux va porter un intérêt tout spécial à cette gymnastique : « ... Puisque l'homme est composé d'un corps et d'une âme, il faudra bien qu'on s'occupe des deux !... s'occuper du corps est souvent le chemin pour arriver à l'âme. »

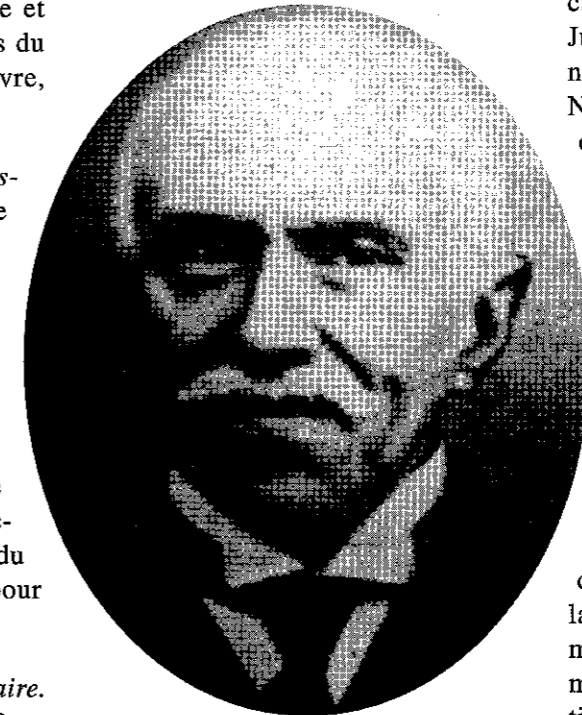
Nazareth a aussi la *fibres militaire*. On s'y préparait à défendre le Pape à l'exemple des héros de Castelfidardo et de Mentana. Maintenant, après Sedan, on y vibre également au récit des combats de Patay et de Loigny, plein d'admiration pour les zouaves de Charrette. « Nous voulons, dit Michaux, prendre notre part dans l'œuvre de régénération de la classe ouvrière (...) nous voulons faire des apprentis chrétiens pour avoir plus de soldats chrétiens, des familles chrétiennes, une patrie véritablement digne de son titre de fille aînée de l'Église. »

Michaux, ce jeune lorrain qui voulait être militaire, cet ancien élève

du collège jésuite de Saint-Clément de Metz, le congréganiste de la rue de Sèvres, futur fondateur de la Conférence Laënnec, se trouve en profonde harmonie avec l'esprit de Nazareth. C'est pourquoi il va s'y dévouer pendant près de vingt-cinq ans, de 18 à 43 ans, jusqu'en 1897.

Rendre la gymnastique attrayante

Dès son arrivée, en 1872, l'étudiant en médecine porte un intérêt tout particulier à la gymnastique. Un



apport pédagogique caractérise son action : *faire aimer l'effort en le rendant aimable*. L'effort devient aimable *par le jeu*. Avec lui, gymnastique, théâtre et esprit militaire s'allient et se combinent. La gymnastique est rendue attrayante parce qu'elle met en scène une page héroïque de l'histoire militaire. La bataille est le clou du spectacle.

C'est ainsi que le 8 septembre 1874, deux ans après son arrivée, il organise une grandiose *Fête militaire et gymnastique* qui donne un éclat inaccoutumé à la Fête patronale de

la Nativité de Marie. « Succès complet, note Vasseur dans son Journal, enthousiasme des parents. Tout le monde est d'avis qu'il faudra recommencer cette fête, qu'elle devrait entrer dans les usages, la tradition de Nazareth et être fixée à la fête patronale. » Effectivement, elle devint une institution à Nazareth ; chaque année, en octobre, le journal du Patro, *le Petit Nazareth*, s'en fera l'écho, et quand viendra le moment du rayonnement de Nazareth auprès des nombreux patronages qui surgissent à partir de 1880, cette Fête et ses préparatifs seront donnés en exemple.

Pour réagir face au système éducatif mis en place par les lois Jules Ferry, des catholiques se tournent vers les Patros et donc vers Nazareth. A l'instigation du confrère nazaréen Pierre Griffaton, la *Commission des patronages* naît en 1889. C'est dans son bulletin mensuel, *le Patronage*, que Michaux, le pédagogue de la gymnastique, militaire dans l'âme, va mener la « contre-offensive » et expliquer comment ou pouvait, et même comment on devait, tirer parti de la gymnastique.

Pour inciter directeurs et confrères à estimer et à développer la gymnastique, il use essentiellement de deux arguments. Le premier, de soi le plus fort : l'éducation intégrale comporte l'éducation physique ; le développement harmonieux du corps du jeune ouvrier est un bien nécessaire, indispensable, à l'obtention duquel le patronage doit contribuer. A l'encontre des « directeurs qui craignent la poudre, détestent les tambours et les clairons, et préfèrent les jeux tranquilles des dominos et des dames », Michaux plaide, dans le numéro 2 du *Patronage*, de février 1891, pour le mouvement, l'activité des jeunes, ... la vie, car « nos œuvres s'adressent à des enfants, à des jeunes gens ; il ne faut pas oublier que tous ces jeunes cœurs sont remplis d'entrain qui ne

demande qu'à se dépenser. » Dans la même ligne, il écrit, un an plus tard, en mars 1892 : « Je supplie en grâce tous ceux de nos directeurs et confrères qui n'aiment pas la gymnastique de vouloir bien y réfléchir, tout le monde n'est pas destiné à faire de la haute voltige et des sauts périlleux, mais tout le monde a besoin de se développer et de se fortifier ; c'est pour cela que, pendant l'été, dans un de nos grands patronages de Paris, les exercices d'assouplissements sont presque obligatoires pour les écoliers. »

Le deuxième argument montre l'opportunité de l'utilisation de cette discipline, face à « nos adversaires ». Les circonstances sont telles que ne pas « user » de la gymnastique, c'est exposer les enfants à un danger, car ils risquent de s'inscrire dans une société laïque, avec toutes les conséquences qui en résultent. La gymnastique est

donc considérée ici plus comme un *moyen* que comme une valeur pour une fin éducative, un *moyen d'attrait*, un moyen nécessaire pour la persévérance dans un autre ordre de finalités : « La gymnastique et les exercices militaires sont devenus des armes très puissantes entre les mains de nos adversaires ; il importe de faire voir que, sur ce terrain, les catholiques ne craignent pas la comparaison » (Bulletin de mars 1891).

Un concours d'où sortira la Fédération

Mais introduire la gymnastique dans les patronages ne suffit pas. On souhaite que les diverses œuvres se rencontrent et que les jeunes catholiques prennent davantage conscience de leurs forces. Avec

l'aide de la *Commission* le réseau des patros catholiques s'est, en effet, notablement étendu. De 155 en 1866, ils sont passés à 1 128 en 1895, et atteindront 2 350 en 1900 (1).

Une première *Journée des Patronages* se tient en juin 1897, à l'Institut Catholique de Paris, sous la présidence de Mgr Péchenard. Lors de la seconde *Journée*, le 15 décembre de la même année, Michaux, qui vient de quitter Nazareth, et préside maintenant le patronage de Notre-Dame de Lourdes de Javel, traite de *l'éducation physique dans les patronages*. Son rapport est un plaidoyer en faveur de la culture physique. Il y déploie toutes les richesses de la rhétorique :

« ... Quel est le père ou la mère de famille qui trouvera, le dimanche

(1) Cf. Michel LAGRÉE, *Les Origines de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France, FGSPF, 1898-1968*, Nanterre, 1968.

ou le jeudi, le temps de promener l'écolier ou l'apprenti ? combien y a-t-il de parents qui se préoccupent de faire jouer leurs enfants le dimanche ? quel est l'atelier où le patron se préoccupe de l'éducation physique de ses apprentis ? quelle vigilance ne devez-vous pas employer, messieurs les directeurs de patronages, pour assurer seulement à vos apprentis la liberté du dimanche !

Et pourtant, tous ces pauvres enfants, qui, le corps couvert de sueur, dans une atmosphère noire de fumée, par une température torride, traînent en tous sens des morceaux de fontes en incandescence ou des scories brûlantes, n'auraient-ils pas droit à un peu de repos ? N'y aurait-il pas avantage à leur faire respirer de temps en temps un peu d'air frais, pour leur permettre de supporter plus facilement les rudes labeurs auxquels ils sont astreints ?

Si cette question (de l'éducation physique) ne vous préoccupe pas suffisamment, si vous ne savez pas mettre de la variété et de l'entraînement dans vos jeux, si vous ne savez pas intéresser vos apprentis et vos éco-

liers par quelques leçons de gymnastique ou d'exercices militaires, *circuit leo*, l'ennemi est là, tout prêt à recueillir l'enfant qui vous a été confié et à l'enrôler dans ces sociétés de gymnastique et de tir où il sait admirablement, sous le couvert de divertissements variés, dissimuler la destruction de toute idée religieuse. »

A la suite de ce rapport, une motion, présentée conjointement par l'Abbé Esquéré et le docteur Michaux, est adoptée par les congressistes :

« *L'assemblée, considérant la nécessité pressante du développement physique chez l'ouvrier, ainsi que l'utilité de l'émulation et d'une union plus grande entre les Œuvres, émet le vœu : qu'il soit établi entre les patronages un concours annuel d'exercices physiques et une commission permanente pour les préparer.* »

La Commission se forme sous la présidence de Michaux et se met aussitôt au travail. L'Abbé Esquéré, fondateur du patronage du Bon Conseil, sur la paroisse Saint-

François Xavier, ayant commencé son ministère à Issy-les-Moulineaux, où il avait fondé un patronage, connaît Madame Gaume. Il obtient d'elle que sa maison des Oiseaux accueille la manifestation sportive.

C'est ainsi que le 24 juillet 1898, il y a cent ans, se retrouvaient à Issy-les-Moulineaux, 500 gymnastes de 25 patronages de la Seine. Grâce au docteur Michaux, principal artisan de ce concours, d'où allait naître cette entité, devenue, au fil du temps, la Fédération sportive et culturelle de France.

Pour le docteur Michaux, ce concours est tout à la fois *point d'orgue* et *ouverture*.

Point d'orgue, car il couronnait vingt-cinq ans d'expérience acquise au sein de l'œuvre de Nazareth.

Ouverture, car il allait permettre aux patronages catholiques d'écrire quelques pages qui resteront parmi les plus belles et les plus glorieuses de leur histoire.

Père Daniel ZORDAN, s.v.

LE MONITEUR DES JEUNES OUVRIERS

M. F. LASCHETT, secrétaire de la rédaction
Non les articles à insérer, lundi soir au plus tard.

126, BOULEVARD MONTPARNASSE

Adresser à M. Maurice MAISONN, les Mandats
demandes d'abonnements ou de numéros.

* En prenant au moins 25 numéros par semaine, toute Société a droit à une insertion d'avis et de programme dans chaque numéro. Envoyer FRANCO lundi au plus tard par le courrier du soir.

PAR PAQUETS	25 ex.,	1 fr. 25 et 1 et. gratis	4 francs un abonnement annuel par la poste.
	50 —	2 fr. 50 et 10 et. gratis	
	100 —	5 fr. 50 et 20 et. gratis	

— 2 fr. un abonnement de six mois.

LA CHAPELLE DE JESUS-OUVRIER

Sur le versant de la montagne Sainte-Genevieve, le Collège

des fêtes corporatives, ne peut plus se faire une idée. La chapelle, profondément

Il est difficile de se faire une idée de l'émotion qui a été r...

LA GYMNASTIQUE

On parle beaucoup, et avec raison, dans nos sociétés, de la gymnastique ; dans presque toutes les maisons de patronage ou cercles, on a fait plus qu'en parler, on a installé de superbes gymnases qu'on a offerts aux jeunes gens, en leur conseillant de s'y donner à la pratique régulière de cet exercice. Profite-t-on de cet avantage ; en comprend-on l'utilité ? Ce que j'entends dire de plusieurs côtés m'autorise à en douter, et je m'estimerai heureux si les courts articles que je vais adresser successivement au *Moniteur*, déterminaient ses lecteurs à pratiquer davantage la gymnastique, que je considère comme une des choses capitales de nos

GYMNASTIQUE

(Suite).

Les beaux articles du Père Rabat-Joie sur les jeux à courir (*Moniteur* des 17 et 24 mars) s'appliquent parfaitement à la gymnastique, et des louanges chantées en l'honneur des jambes d'or, des jarrets de diamant, j'en revendique une large part pour les gymnastes...

Oui, un jeune homme qui sait commander à ses membres, qui sait les forcer à se plier, à se broyer au gré de sa volonté, saura aussi commander à ses passions, à ses inclinations mauvaises. La gymnastique du corps est l'image de la gymnastique de l'âme, et

LES ARCHIVES DE L'ŒUVRE ET DE L'HÉRITAGE DU PÈRE FILLÈRE

Il est des personnalités qui marquent leur époque, mais dont le contour précis est difficile à cerner. C'est le cas du Père Marcellin Fillère (1900-1949) qui a marqué les vingt dernières années de sa courte vie.

Dans le bouillonnement des années 30, ce jeune religieux Mariste, qui fut professeur à l'Institut Catholique de Paris, a joué un rôle marquant :

- dans le lancement du scoutisme en France,
- dans la pédagogie théorique et pratique des patronages,
- dans la naissance du mouvement Cœurs Vaillants,
- dans les congrès de l'Union des Œuvres, spécialement en 1934 à Rennes,
- puis dans l'apostolat populaire de la parole en public avec la Propagande pour l'Unité,
- dans le heurt du christianisme avec les totalitarismes montants.

Après guerre, il a repris cet apostolat de la parole, donnant une formation dynamique à un grand nombre de laïcs et de prêtres, lançant le journal *L'Homme nouveau*, créant avec les jeunes les premiers camps-missions.

Les archives rassemblées par la Fédération Marana Tha à partir de 1981 (1) ont d'abord cherché à fixer la mémoire de l'œuvre du Père Fillère, avant sa mort prématurée en 1949, en trois dossiers : la Cité des Jeunes du vivant du Père Fillère, la Propagande pour l'Unité du vivant du Père Fillère et l'expérience de la Mission du Christ-Roi.

Le Père Fillère a sans doute été, par sa hardiesse, un précurseur du Concile. Mais qu'est devenu son héritage ? Un arbre se mesure à ses fruits ; l'avenir en jugera ; ce qui est certain et peu connu c'est le grand nombre de branches de l'arbre généalogique de l'héritage du Père Fillère.

L'héritage était trop riche et varié pour qu'il soit mis en valeur par une seule personne ou même une seule équipe.

(1) Voir l'article de Jean DAMBLANS, secrétaire de la Fédération Marana Tha : « Les mouvements issus de son élan cherchent à recueillir la mémoire du Père Fillère, trente-sept ans après », dans le *Bulletin de l'Association des Archivistes de l'Église de France*, n° 26, automne 1986, p. 36-39.

D'où ce que les uns appelleront une dispersion, d'autres un foisonnement.

Sur le plan de la jeunesse, des Cités des Jeunes vivaces se sont développées : en région parisienne certes, mais aussi dans le Lyonnais, en Provence, à Barcelone, voire à Mexico. Divers prolongements des camps-missions ont été réalisés.

Sur le plan des adultes, l'Abbé Richard, co-fondateur du Mouvement pour l'Unité a maintenu le Mouvement et *L'Homme nouveau* ; tandis que d'autres se regroupaient dans les Équipes Saint-Paul, reprenant le travail de la parole en public. Quelques-uns ont rejoint, avec l'Abbé Déjond, la Centrale Catholique des Conférences, créée par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France et animée par le Chanoine Clavel. D'autres ont lancé le Comité pour la Défense des Persécutés, puis le Centre Supérieur de Psychologie Sociale animé par Georges Sauge et travaillant à la lisière du religieux et du politique. En 1965, un essai de regroupement au sein d'une Fédération Marana Tha réussit en partie, en laissant à chacun son indépendance.

En 1967, des membres de la Fédération Marana Tha lancèrent, au niveau international, le Comité d'Étude pour le 3^e Congrès mondial de l'Apostolat des Laïcs à Rome, devenu ensuite Dialogues Apostoliques (DIAP). Ce

Comité, en liaison avec le Secrétariat de l'Épiscopat à l'Apostolat des Laïcs, favorisa un dialogue en France entre chrétiens d'options variées. A partir de 1980, un travail d'études religieuses, et particulièrement bibliques, a été amplifié ; à partir de 1988, un cahier biblique trimestriel, *Le Cheval Blanc*, a été publié.

La sève a continué à circuler dans la plupart de ces branches. Tous vont se retrouver en septembre 1999 pour le cinquantenaire de la mort du Père Fillère.

Les archives comportent un regroupement de plusieurs collections, un classement des documents. Les dossiers, élaborés peu à peu, comportent une description chrono-

logique des activités, avec à l'appui une série de documents répertoriés. Chaque dossier est rédigé, avec documents et souvenirs, par un ou deux auteurs, puis contrôlé chapitre par chapitre par deux témoins des actions décrites. Les dossiers sur la période postérieure à 1949 comportent actuellement : Mouvement pour l'Unité après la mort du Père Fillère, 1^{ère} partie 1949-1955 ; Équipes Saint-Paul ; Marana Tha, 1^{ère} partie 1965-1972. D'autres sont prévus.

Les dossiers sont réalisés en quatre exemplaires : l'un est déposé au Centre National des Archives de l'Église de France et trois autres sont conservés en des lieux différents, avec une collection de documents non inclus dans les dossiers. Enfin, l'archiviste central garde des documents originaux. Les gardiens des trois dossiers s'engagent à prévoir la transmission des dossiers à une personne désignée à l'avance, pour que la mort n'entraîne pas la dispersion.

La vie du Père Fillère a été décrite dans un livre paru en 1989 *Le Père Fillère, nostalgie du futur* ; une brochure a rassemblé, dans une présentation originale, les textes-clés du Père : *Méditation pour notre temps* (107 pages). Ajoutons deux brochures, l'une de 207 pages, *Mouvement de la Propagande pour l'Unité du vivant du Père Fillère*, l'autre de 30 pages, *La Cité des Jeunes du vivant du Père Fillère*. Ces livres et brochures peuvent être demandés à Marana Tha, 100, rue du Théâtre, 75015 Paris.

Quant aux dossiers, ils peuvent être consultés soit au Centre National des Archives de l'Église de France, soit auprès de Marana Tha, mais toujours avec autorisation.

Ils peuvent servir aux historiens, mais aussi aux « nouveaux évangélistes » du troisième millénaire.

Jean DAMBLANS
Archiviste
de la Fédération Marana Tha

LE FONDS D'ARCHIVES JEAN PLAQUEVENT

Les archives personnelles de l'Abbé Jean Plaquevent (1901-1965) viennent d'être déposées au Centre National des Archives de l'Église de France. Ce fonds, qui comprend 115 boîtes, est d'une grande richesse tant par son abondance que par sa variété. En effet, Jean Plaquevent ne jetait rien et s'intéressait à tout. Il couvre principalement la période 1930-1960 et intéressera les chercheurs axés sur des sujets tels que :

- *Le Sillon* de Marc Sangnier,
 - l'Action Française,
 - les mouvements de jeunesse de l'entre-deux-guerres,
 - la naissance des Éditions du Seuil,
 - la politique de la jeunesse sous Vichy et l'École des Cadres des Ormes à Toulouse,
 - les débuts des villages d'enfants en France,
 - le sauvetage de l'enfance en danger moral (pédagogie, rééducation, délinquance, etc.) qui fut la première préoccupation de Jean Plaquevent.
- La richesse et le contenu de ce fonds s'explique par sa vie, dont il faut dire un mot.

BIOGRAPHIE SUCCINCTE, par Louis Pauwels (dans sa préface à l'ouvrage de Jean Plaquevent : « Le premier droit de l'enfant », éd. de Fallois, 1996)

Jean Plaquevent naît en 1901 à Beuzeville, bourg normand, dans une famille qui adhère d'enthousiasme au *Sillon*. Mais, en 1910, le pape Pie X, après une énumération détaillée des erreurs doctrinales, condamne ce mouvement qui laissait trop l'Évangile à la lueur des principes de 1789. A l'exemple de leur chef, les militants unanimes se soumettent à Rome. Toute sa jeunesse, Jean Plaquevent restera hanté par l'ambition et l'histoire de cette entreprise. Quelles peuvent être les conditions d'un renouveau de la catholicité dans le siècle ? C'est à cette question qu'il tentera de répondre par la pensée et l'action. Comment faire accéder les masses à la vie politique sans les séparer du secours essentiel de la religion ? Comment mettre de l'ordre dans le temporel à l'aide des vertus éternelles ? Comment améliorer la cité des hommes sans perdre de vue la cité de Dieu ? C'est, d'une manière paradoxale, la condamnation du *Sillon* qui détermine sa fidélité à l'Église. A peine entré au grand sémi-

naire d'Issy, le voici foudroyé par la maladie. Tuberculeux et cardiaque, il sera condamné à dix ans de chaise longue et de soins, ce qui fera de lui, autre paradoxe, le seul prêtre de l'Église en France à n'être jamais passé par un séminaire, et donc en marge. Poursuivant dans la solitude d'un sana ses études de philosophie et de théologie, il acquiert une culture originale, à l'abri de toute scolastique. Devant son état de santé de plus en plus alarmant, un autre malade, le Père Leroy, s.j., le fait héberger au monastère des religieuses du Bon Pasteur, à Pau. Là, il a reçu, en 1929, l'ordination.

Jamais vraiment guéri, que faire d'un « soldat de carton » ? Rien. Alors, il étudie. A la vue des enfants délaissés, poussés tout seuls, recueillis par le Bon Pasteur de Pau, il lit tout ce qui a pu s'écrire sur la pédagogie et la psychologie. Il étudie le rôle des images dans la formation de l'esprit, des symboles dans l'élévation des âmes. Il publie des articles et un livre sur les

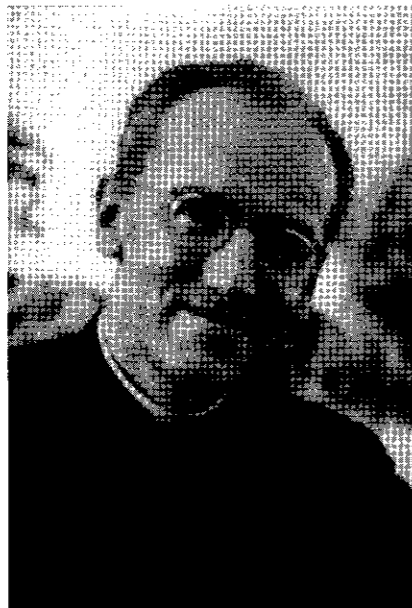
LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'APOSTOLAT DES LAÏCS

conditions d'un nouvel essor du catholicisme en France. Son étude sur « l'hérésie de l'Action Française » connaît un grand retentissement. Il est mêlé au remue-ménage d'idées qui secoue le milieu des intellectuels chrétiens et se lie avec Massignon, Maritain et le jeune Emmanuel Mounier qui fonde la revue *Esprit*. Il prêche des retraites au foyer international des étudiants catholiques et fonde, avec ceux qui partagent son désir d'allier la modernité et la tradition, la *Société de Saint Louis*. En 1935, il crée avec Henri Sjöberg les *Éditions du Seuil*, parce que « c'est le seuil tout neuf que nous refaisons à la porte de l'Église pour permettre à beaucoup d'entrer, dont le pied tâtonnait autour ». C'est parmi les membres de la Société de Saint Louis qu'il engage Jean Bardet et Paul Flamand à venir rejoindre la petite équipe du Seuil, dont il restera le conseiller. Toujours à Pau, c'est de cette ville que son influence rayonnera dans le monde intellectuel français.

En 1936, il est enfin chargé officiellement de l'aumônerie du Bon Pasteur de Pau. Les adolescentes et les petits enfants, dont la Congrégation prend la charge, ne bénéficient, hors des lourdes disciplines de la chapelle sans rapport avec leurs dispositions religieuses, d'aucune éducation adaptée à leurs détresses, les lois Combes ayant interdit l'enseignement aux congrégations tout en leur laissant le soin des orphelinats. Plaquevent va réformer fondamentalement le secours qui leur est apporté. Il introduit une pédagogie active inspirée par la méthode, alors révolutionnaire, des petits groupes responsabilisés, liée à l'apprentissage des métiers ménagers, que l'État sourcilieux ne peut confondre avec l'instruction publique. Il n'existe à cette époque aucun organisme public qui ait pour but de redonner une chance à la jeunesse abandonnée. Devant les résistances de la tradition à ses innovations, il fonde, au-delà du cadre clérical, l'association *L'Essor*, en 1939, consacrée à l'enfance délaissée, afin d'agir plus largement sur la sensibilité contemporaine et de mobiliser les pouvoirs publics. Il crée la première École de cadres pour

la formation de spécialistes de l'enfance abandonnée. Dès lors, sa vie se partage entre la lutte « pour tous les enfants », l'incessant combat pour trouver l'argent et les éducateurs, et la parole pour convaincre que le devoir essentiel est de protéger l'enfance et de ne pas laisser à l'abandon matériel et moral les petits. Il publie un livre de grande audience, *Misère sans nom*, et il est le premier à concevoir un *code de l'enfant*. Il multiplie les conférences en faveur des *villages d'enfants*, dont il est l'authentique initiateur en France. Des milliers d'enfants lui doivent d'avoir trouvé un nouvel essor.

Épuisé de fatigue, il meurt à Saint-Ignan en 1965. Comment un tel homme a-t-il pu être oublié ?



Historique du fonds

A sa mort, ses papiers furent recueillis par sa sœur, Geneviève Plaquevent, qui les confia au chanoine Marius Garaïl. Celui-ci fonda « L'Institut Jean Plaquevent » dans le but d'étudier et de faire connaître sa pensée et ses écrits. Il fit un premier inventaire et commença la transcription dactylographique des manuscrits. Mais sa mort, en 1973, l'empêcha d'achever. Le fonds passa entre les mains de diverses autres personnes, puis du Père Jean Sainsaulieu, et enfin, en 1977, de Jean de Saint-Léger, qui entreprit

l'inventaire exhaustif des manuscrits et de la correspondance. Il publia un certain nombre de manuscrits dans les *Cahiers Jean Plaquevent*. Cette publication, commencée en 1984, continue toujours et en est au n° 65.

Quelques manuscrits furent publiés, dont :

- *Franchir le seuil*, préface de Jean Sainsaulieu, Le Cerf, Paris, 1993, 165 pages.
- *Le premier droit de l'enfant*, préface de Louis Pauwels, Éditions de Fallois, Paris, 1996, 190 pages.

Classement

Ce fonds, après être passé entre tant de mains, fut trouvé en 1977 dans un désordre indescriptible. Du fait de son histoire qui voulait qu'on s'intéressât d'abord aux écrits et à la pensée de Jean Plaquevent, on a trié d'abord les manuscrits, puis la correspondance et, enfin, le reste.

Les *manuscrits* proprement dits ont été rassemblés par grandes rubriques (spiritualité, philosophie, sémantique, psychologie, orthogénie, pédagogie) et remplissent 38 boîtes.

La *correspondance* est regroupée soit par année, soit par correspondant dans le cas où les lettres de celui-ci sont trop nombreuses (parfois des centaines échelonnées sur des décennies) : 17 boîtes.

Enfin, tous les papiers non manuscrits, concernant surtout sa fondation *L'Essor* : documentation, dossiers administratifs, relations avec les autorités, dossiers d'enfants, de moniteurs, de candidatures, etc. ont été mis en boîtes par la suite selon leurs objets, mais sans être véritablement inventoriés à fond : 60 boîtes.

Le soussigné se tient d'ailleurs à la disposition de ceux qui souhaiteraient des précisions sur ce qu'ils peuvent espérer trouver dans ce fonds d'archives.

Jean de SAINT-LÉGER

Le Secrétariat Général pour l'Apostolat des Laïcs, dirigé depuis 1993 par le Père Paul Destable, à qui va succéder le Père Jean-Paul Larvol, est en charge, au Secrétariat Général de la Conférence des Évêques de France, des mouvements et associations de laïcs. C'est le Secrétariat le plus ancien dans les structures de la Conférence, puisque sa fondation est de 1931, quand l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques organisa l'Action Catholique Française (ACF). L'appellation actuelle a remplacé en 1965 la première appellation : « Secrétariat de l'Action Catholique Française ».

Dans la liste des mouvements et associations (la dernière est parue en février 1999), on distingue quatre grandes catégories :

- I. Les mouvements d'apostolat des laïcs
- II. Les organismes en liens réguliers avec une Commission épiscopale
- III. Les mouvements ou associations de laïcs en liens réguliers avec le Secrétariat Général pour l'Apostolat des Laïcs
- IV. Les Groupes de prière et Communautés en lien avec le Comité épiscopal pour le Renouveau Charismatique.

Dans la première catégorie, « Mouvements d'apostolat des laïcs », les mouvements sont groupés par « famille » selon leurs buts :

- A. Action Catholique Générale et Spécialisée
- B. Mouvements éducatifs
- C. Santé
- D. Famille
- E. Solidarité
- F. Vie économique et professionnelle
- G. Culture
 - a. Enseignement,
 - b. Communication
 - c. Tourisme,
 - d. Art et culture
- H. Familles spirituelles.

Le regroupement de plusieurs mouvements dans une organisation plus importante fait que le Secrétaire Général pour l'Apostolat des Laïcs se trouve être aussi

Secrétaire du Comité épiscopal Enfance-Jeunesse, Secrétaire du Conseil National de la Solidarité, Président du Comité Catholique des Personnes Malades et Handicapées (CCMH), et Représentant de l'Épiscopat au Bureau Français du Forum Européen des Laïcs (FEL).

Pour bien connaître les activités et les responsabilités du Secrétariat Général pour l'Apostolat des Laïcs, on peut consulter :

1) **L'ANNUAIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN FRANCE 1999**. Les pages consacrées à l'Église et la Solidarité (p. 322-325), à l'Église et la Santé (p. 327-330), à la Mission de l'Église en France, B. Mouvements ou associations de laïcs (p. 351-359), à la Pastorale des jeunes (p. 362-366) fournissent des renseignements sur les sessions, les enquêtes, les réunions organisées sous l'égide du Secrétariat.



2) **LE GUIDE DE L'APOSTOLAT DES LAÏCS** réalisé en 1997 et qui succède au plan national au précédent Guide paru en 1955 (!). Après un historique du Secrétariat, on y lira avec intérêt des textes du Concile, du pape Jean-Paul II, du Code de Droit Canonique, qui définissent les fondements de l'apostolat des laïcs, de l'apostolat organisé, des associations de laïcs et les critères d'ecclésialité requis pour les recon-

naître comme telles. Ce Guide, après une fiche descriptive des mouvements reconnus, présente les différents regroupements :

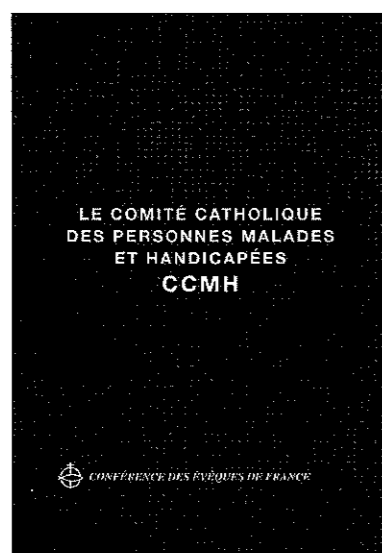
A) Les regroupements dus à l'initiative de la Conférence des Évêques ou d'une Commission épiscopale (CCFD - CCMH - Conseils Nationaux de Pastorale Familiale, de Pastorale Rurale, de la Solidarité - Conseil Pastoral de la Santé - Instance de Communion du Renouveau - Comité épiscopal socio-caritatif de la Commission Sociale des Évêques - Secrétariat National de la Mission Ouvrière).

B) Les groupes de travail et de recherche entre mouvements ou entre mouvements et services (Association des Œuvres Mariales - Chrétiens École Laïque - Commission Nationale de Pastorale des Personnes Agées - Groupements de Vie Évangélique - Forum Européen des Laïcs - Collectif Apostolique des Milieux Indépendants).

C) Les « familles » de mouvements (Mouvements d'Action Catholique Spécialisée, Mouvements Évangile et Cultures, Mouvements Éducatifs, Mouvements Familiaux, Mouvements Féminins, Mouvements de Vie Économique et Professionnelle).

Le Guide donne aussi la liste des organisations membres, associées ou invitées de la Conférence des Organisations Internationales Catholiques (OIC), dont le siège est à Genève. Il y a une fiche sur le Centre Catholique International pour l'UNESCO (CCIC) et plusieurs index, dont l'un, chronologique, particulièrement intéressant pour les archivistes, est reproduit ci-dessous.

3) La plaquette **LE COMITÉ CATHOLIQUE DES PERSONNES MALADES ET HANDICAPÉES (CCMH)**, éditée en décembre 1997 par le Secrétariat Général pour l'Apostolat des Laïcs. Y sont présentés les organismes au service des personnes malades et handicapées, regroupés dans une plateforme de dialogue et de concertation, le CCMH (CCMI jusqu'en 1970), fondé en 1947 par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques et dont les statuts ont été revus en 1997.



Dans ce livret est reproduite la « Charte pour une meilleure participation des personnes malades et handicapées à la vie des communautés chrétiennes ». Élaborée par le CCMH en 1994, elle a été adoptée par les Évêques de France, la même année, lors de leur Assemblée plénière, dans le cadre de leurs travaux sur la solidarité.

4) Les **AGENDAS ANNUELS** indiquant les manifestations nationales des mouvements et associations de laïcs, disponibles au Secrétariat de l'Apostolat des Laïcs depuis 1984, et paraissant en recension mensuelle dans le **SNOP** (Lettre d'information de la Conférence des Évêques de France). On trouvera là un sommaire qui peut être très utile pour la recherche archivistique, puisqu'il renvoie aux fêtes, rassemblements, manifestations ponctuant la vie des mouvements, ainsi qu'aux thèmes développés dans ces événements et dans les campagnes d'année.

5) Les **PRODUCTIONS DU SECRÉTARIAT DE L'APOSTOLAT DES LAÏCS** : sont à signaler les Actes des sessions nationales d'Apostolat des Laïcs (mai 1989, mars 1992, avril 1995, janvier 1999) ; les Enquêtes sur les coordinations diocésaines de la Pastorale des Jeunes (1994 et 1998) ; enquêtes diverses réunies sous la forme d'un Document préparatoire en vue de l'Assemblée plénière extraordinaire des Évêques sur la pastorale des jeunes (1996) ; les Revues de presse annuelles concernant les activités et initiatives des conseils diocésains de la solidarité.

Toutes ces parutions, que l'on peut obtenir au Secrétariat de l'Apostolat des Laïcs, permettent et permettront de faire des études historiques sur la vitalité du laïcat catholique dans les années 1980-2000.

**

La récente **session nationale** tenue les 16 et 17 janvier 1999 à Paris, portait précisément sur la présence et le témoignage des chrétiens laïcs au cœur de la société. L'aspect rencontre et découverte entre mouvements y était important mais l'accent principal était de vivre une expérience de synodalité : il s'agissait de regarder ensemble dans la même direction et de se redire mutuellement la vocation première des baptisés laïcs dans les divers aspects de la société humaine. Une structure souple comme un Bureau Français de l'Apostolat des Laïcs a été envisagée pour aller vers d'autres rencontres nationales, en lien avec le Secrétariat pour l'Apostolat des Laïcs.

Contact: Secrétariat pour l'Apostolat des Laïcs
106, rue du Bac, 75341 PARIS CEDEX 07
Tél. 01 45 49 69 80 - Fax 01 45 49 69 82

INDEX CHRONOLOGIQUE DES FONDATIONS DES MOUVEMENTS, ASSOCIATIONS ET COMMUNAUTÉS D'ÉGLISE EN ACTIVITÉ

XI ^e s.	1099	Ordre de Malte	1946	L'Aide au Prêtre Claire Amitié Espérance et Vie Secours Catholique
XIII ^e s. v.	1200	Ordre Séculier des Carmes Déchaux		
	1221	Fraternité Séculière de Saint François		
	1285	Fraternités Laïques Dominicaines Milice de Jésus-Christ	1947	AED (Aide à l'Église en Détresse) CCMH (Comité Catholique des Personnes Malades et Handicapées) CGE (Chrétiens en Grande École) Équipes Notre-Dame La Vie Nouvelle
XVII ^e s.	1617	Équipes Saint-Vincent		
XIX ^e s.	1817	Fraternités Marianistes		
	1822	OPM - Coopération Missionnaire		
	1830	Jeunesse Mariale		
	1832	Fraternités Maristes		
	1833	Société de Saint-Vincent-de-Paul	1948	OCH (Office Chrétien des Personnes Handicapées)
	1844	MEJ (Mouvement Eucharistique des Jeunes)	1950	ACO (Action Catholique Ouvrière)
	1856	Œuvre d'Orient	1951	SMJ (Service Missionnaire des Jeunes)
	1864	Fraternité Lataste	1954	Renaissance
	1884	CCMF (Centre Catholique des Médecins Français)	1956	ACMSS (Action Catholique des Milieux Sanitaires et Sociaux) CPM (Centres de Préparation au Mariage)
	1886	Association des Écrivains Catholiques	1957	Communauté Vie Chrétienne
	1898	FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France) UCCF (Union Catholique des Cheminots Français)	1958	Guides et Scouts d'Europe Fraternité Catholique des Sourds
XX ^e s.	1901	ACGF (Action Catholique Générale Féminine) Équipes d'Eaux-Vives - Mouvement Noéliste	1959	Équipes du Rosaire
	1905	AFC (Associations Familiales Catholiques)	1960	SIJEL (Service Interdiocésain des Jeunes Équipes Liturgiques)
	1911	Paroisse Universitaire	1961	CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) Police et Humanisme (Communauté Chrétienne des Policiers de France)
	1913	Association Française des Pharmaciens Catholiques	1962	CLER (Centre de Liaison des Équipes de Recherche)
	1914	UCM (Union Catholique des Malades)	1962	MCR (Mouvement Chrétien des Retraités - Vie Montante)
	1916	MCPPT (Mouvement Chrétien des PTT)	1963	Amitiés Mariales SMMH (Service Missionnaire des Malades et Handicapés)
	1920	Scouts de France	1965	Marana Tha
	1921	AMICITIA Légion de Marie	1965	MCC (Mouvement des Cadres et Dirigeants Chrétiens) UNCEAS (Union Nationale des Centres d'Étude et d'Action Sociale)
	1922	Mission Étudiante	1966	Mission Étudiante
	1923	Centre Chrétien des Sages-Femmes Guides de France	1967	CGE (Chrétiens en Grande École)
	1924	Fraternité Séculière Charles de Foucauld VEA (Vivre Ensemble l'Évangile Aujourd'hui)	1971	Fidélité et Ouverture Foi et Lumière Groupes de Prière du Renouveau Charismatique Scouts Unitaires de France
	1925	Centre d'Études Religieuses	1973	Communauté du Chemin Neuf Partage et Rencontre
	1926	JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) CFPC (Patrons et Dirigeants Chrétiens)	1974	Fondations pour un Monde Nouveau Communauté des Béatitudes Communauté des Communautés Béthanie
	1927	Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte Croisade des Aveugles	1975	AFALE (Action Familiale pour l'Évangélisation et l'Apostolat de l'Enfance) Communauté du Puits de Jacob
	1928	UCTM (Union Catholique du Théâtre et de la Musique)	1976	Communauté de l'Emmanuel Communauté du Pain de Vie ENDJ (Équipes Notre-Dame Jeunes)
	1929	JEC (Jeunesse Étudiante Chrétienne) MRJC (Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne)	1977	Communauté Réjouis-Toi
	1930	Jeunesse de la Mer UNAPEL (Union Nationale des Associations de Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre)	1978	Confédération des Juristes Catholiques de France
	1935	ECFP (Équipes Chrétiennes de la Fonction Publique) JIC (Jeunesse Indépendante Chrétienne) JICF (Jeunesse Indépendante Chrétienne Féminine)	1980	Réseau Jeunesse Ignatien
	1936	ACE (Action Catholique des Enfants)	1982	Fraternité Saint Jean de Dieu
	1937	Le Nid	1986	Communauté du Verbe de Vie
	1938	Équipes Notre-Dame Magistrats Chrétiens	1996	Fraternité Spiritaine « Esprit et Mission »
	1939	CMR (Chrétien dans le Monde Rural)		
	1941	ACI (Action Catholique des Milieux Indépendants)		
	1942	ACMEC (Action Catholique des Membres de l'Enseignement Chrétien) Équipes Enseignantes		
	1943	Focolari		
	1945	FNAPEC (Fédération Nationale des animateurs et Parents pour l'Éducation Chrétienne des Élèves de l'Enseignement Public) FCPMH (Fraternité Chrétienne des Personnes Malades et Handicapées) Pax Christi		

Extrait du *Guide de l'Apostolat des Laïcs*

LA CROIX, journal du matin

Le lundi 11 janvier 1999, *La Croix* est entré dans une nouvelle étape de son existence. « En devenant un journal du matin, en changeant de formule, en fixant de nouveaux rendez-vous rédactionnels, en adaptant modes de réalisation et horaires », comme le précise Bruno Frappat dans son éditorial, *La Croix* se veut en phase avec l'actualité, donc plus « fraîche », un journal clairement situé dans le marché des quotidiens nationaux généralistes, tourné vers l'essentiel, et s'affirmant comme catholique.

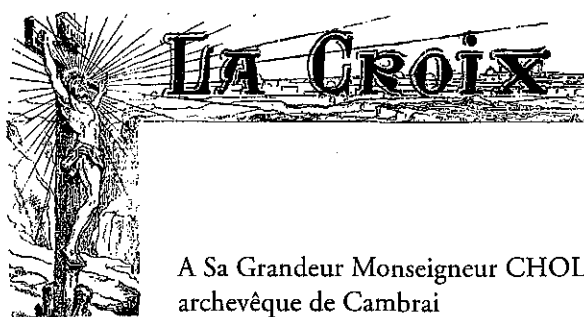
Cette mutation avait déjà été souhaitée, dès 1924, par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques de France. Le secrétaire de sa Commission permanente, Mgr Chollet, archevêque de Cambrai, en interrogeant les évêques de France sur leurs vœux susceptibles de figurer à l'ordre du jour de l'assemblée générale des 18 et 19 mars 1924, avait posé cette question : « *Croix de Paris*. Sa diffusion et son influence ne seraient-elles pas considérablement augmentées, si elle créait une édition du matin ? La seule édition du soir ne la met-elle pas en état d'infériorité vis-à-vis des autres journaux ? »

Conformément au fonctionnement de l'ACA, les évêques, réunis en assemblées provinciales autour de leur métropolitain, répondirent aux diverses questions posées. Pour *La Croix*, tous s'accordèrent pour dire qu'une édition du matin était souhaitable « pour Paris et les environs. Pour la province éloignée, cette création a moins d'intérêt, car les deux Croix arriveraient en même temps » (Albi, Sens, Ajaccio, Nantes, Troyes). « Si c'est une question de ressources, il y pourrait être fait face par une plus large place faite aux annonces » (Besançon). « Les avantages d'une double édition sont incontestables. C'est à *La Croix* de voir si priment pour elle les inconvénients : augmentation du personnel, travail de nuit, etc. » (Sens).

Ce fut aussi l'occasion d'insister sur le rôle du journal : « Combien il serait souhaitable qu'à l'aide d'un organe nouveau – ne portant pas le signe de la Croix – elle pût atteindre des milieux non catholiques et sur-

tout ouvriers, traitant des questions qui les intéressent au point de vue social » (Bourges). « Demander à *La Croix* une doctrine plus sûre. Elle est loin de donner une direction sûre, ni dans l'ordre social, ni dans l'ordre doctrinal, à nos prêtres » (Tours). « Soir ou matin ? Peu importe, si *La Croix* inspire l'Épiscopat plus qu'elle n'en est inspirée. Voilà la question » (Arras). « *La Croix* passant pour être l'organe de l'Église qu'elle engage nécessairement par ses attitudes, il paraît indispensable qu'il y ait dans son comité de direction un représentant de l'autorité ecclésiastique, nonciature et archevêché de Paris » (Nice).

Mgr Chollet écrivit à Paul Féron-Vau, alors directeur du journal, le 2 mars 1924, en lui posant la question : « Je voudrais savoir quelles seraient vos dispositions au sujet d'une édition du matin de *La Croix*. Un bon nombre d'évêques, ceux qui reçoivent vite le courrier de Paris, voudraient une édition du matin. On en parlera à la prochaine assemblée et je voudrais pouvoir dire vos dispositions à ce sujet. » La réponse parvint rapidement, elle fut lue lors de l'assemblée générale et publiée dans le procès-verbal imprimé. Nous la reproduisons ici. On retrouve des éléments formulés par les évêques, mais on relèvera les difficultés financières du journal et la décision d'éviter le travail de nuit et surtout le travail du dimanche pour un personnel essentiellement féminin. Il n'y eut donc pas de suite.



JOURNAL QUOTIDIEN

5, rue Bayard, 5

Paris, le 8 mars 1924

A Sa Grandeur Monseigneur CHOLLET,
archevêque de Cambrai
Monseigneur,

Votre Grandeur a bien voulu me transmettre le désir de LL. EE. les Cardinaux et de NN. SS. les Archevêques de France de voir la Bonne Presse faire paraître le matin une édition de *La Croix*. Bien volontiers je ferai étudier la question avec soin, mais dès maintenant que Votre Grandeur me permette de lui présenter les considérations suivantes :

1) Le moment est-il opportun d'entreprendre une pareille organisation ? Nous sommes débordés par les dépenses et les frais de tous genres, et les syndicats journalistes viennent de se réunir

pour étudier les moyens de remédier à cette situation. Les matières premières sont hors de prix, et la main d'œuvre augmente toujours.

D'autre part, nous serions amenés à faire de nouvelles dépenses considérables, car nous ne sommes pas organisés pour le travail de nuit. Notre personnel de composition et de typographie est exclusivement féminin et ne peut travailler la nuit.

2) Nous avons toujours eu le désir d'éviter le travail de nuit et surtout le travail du dimanche. Or, la lacune qui existe vient davantage de la suppression du numéro du dimanche que la non existence d'une édition du matin.

3) Notre organisation de vente n'est pas non plus adaptée à une vente du matin qui se fait presque exclusivement par kiosques et dans les gares. Il faut malheureusement se rendre compte que le Crucifix qui est en tête de notre journal provoque le respect humain, et bien petit est le nombre de ceux qui osent afficher *La Croix* en chemin de fer ou dans les tramways. Or, c'est toujours pour une lecture en public que sont achetés les journaux du matin. Ceux envoyés par la poste n'arriveraient pas, en effet, assez tôt, et par conséquent tout doit passer par la Maison Hachette, par ses kiosques et ses dépôts.

4) Une édition du matin est-elle bien utile pour un journal comme *La Croix* ? Si votre Grandeur veut bien comparer notre dernière édition de *La Croix* (c'est-à-dire l'édition C) avec les journaux du matin, Elle verra que les nouvelles de nuit qui sont ajoutées sont vraiment peu importantes. Elles concernent des faits divers ou des accidents, et rarement elles contiennent un événement capital. Dans ces occasions, du reste, il est facile de faire acheter un journal dans un kiosque pour connaître la nouvelle imprévue.

Que Votre Grandeur ne voie pas dans ces considérations la moindre mauvaise volonté à ne pas réaliser ce qu'on attend de nous. Nous sommes, au contraire, très reconnaissants de la bienveillance et de la confiance qu'on veut bien nous témoigner, et nous tâcherons de nous en rendre dignes, en cherchant à donner toujours pleine satisfaction à nos chefs hiérarchiques.

Que Votre Grandeur veuille bien agréer l'hommage de mes sentiments respectueux et filialement dévoués en Notre Seigneur.

Paul FÉRON-VAU

Cette simple note permet de rappeler l'importance des dossiers de l'ACA qui, durant son histoire, de 1919 à 1956, n'eut que deux secrétaires de sa Commission permanente, Mgr Chollet (décédé en 1952) et Mgr Guerry (démissionnaire en 1966), tous deux archevêques de Cambrai, ce qui explique que c'est aux Archives Diocésaines de cette ville que se trouvent les papiers du secrétariat de l'ACA. Les dossiers sont exhaustifs, au moins jusqu'en 1942, c'est-à-dire jusqu'au moment où Mgr Chappoulie et Mgr Courbe suivirent davantage certains problèmes.

Les informations relatives à ce fonds, essentiel pour une bonne connaissance de l'histoire contemporaine de l'Église en France, peuvent être obtenues sur demande écrite, uniquement, au Service des Archives Historiques, Archevêché, BP 149, 59403 Cambrai Cedex. Fax 03 27 83 68 98.

Félicien MACHELART
Archiviste diocésain de Cambrai

LES PAPIERS CONCILIAIRES DE Mgr Jacques MÉNAGER

Mgr Ménager a tenu au Concile une place reconnue et appréciée. L'inventaire de ses archives Vatican II semblait indispensable. Prévu depuis longtemps, ce travail vient seulement d'être réalisé. Il aurait pu ne jamais voir le jour. Cette publication est, en quelque sorte, un sauvetage, illustration parfaite de la fragilité des fonds d'archives. Sans la prompt réaction, l'énergie et l'efficacité de Robert Suire, archiviste diocésain d'Évry, ces papiers auraient pu disparaître totalement au moment du décès de Mgr Ménager, mort assez rapidement, le 13 mars 1998. Une partie notable des documents a pu ainsi être sauvée et constitue un fonds assez impressionnant.

Mgr Ménager a fait partie de deux commissions. Membre de la Commission de l'Apostolat des Laïcs, il a également fait partie de la Commission mixte chargée du *Schéma XIII* sur l'Église dans le monde de ce temps. Ses papiers, tels qu'ils ont été conservés, permettent de cerner son action surtout dans les débats qui devaient aboutir au décret *Apostolicam actuositatem*.

Sa nomination à la Commission de l'Apostolat des Laïcs s'expliquait par son expérience pastorale et se justifia pleinement par son inlassable et fructueuse activité dans cette structure conciliaire. Le fonds Vatican II de Mgr Ménager est le reflet concret de ce travail. Sur 1 142 pièces répertoriées dans l'inventaire, 454 concernent l'Apostolat des Laïcs.

Ce qui frappe à première vue dans cette masse de documents, c'est le nombre des textes antérieurs au Concile, constamment repris par Jacques Ménager au cours des discussions. Il y a là un remarquable fil conducteur, une continuité dynamique dans l'élaboration des textes. Très significative par exemple est l'utilisation de la déclaration doctrinale de l'Assemblée Plénière de l'Épiscopat Français du 28 avril 1954 : *L'Église au sein du monde moderne et face aux civilisations nouvelles* qui réapparaît périodiquement dans les dossiers.

Les papiers concernant *Gaudium et spes* sont moins importants quantitativement mais quelques pièces diffusées à un petit nombre d'exemplaires sont capitales. Il en est ainsi de l'Histoire du *Schéma XIII*.

Il faut enfin signaler la masse des notes personnelles prises par Jacques Ménager qui constituent un témoignage unique d'un acteur du Concile.

Anne-Marie ABEL

Inventaire du Fonds Jacques Ménager, préface de Mgr Herbulot, publié par l'Institut Catholique de Paris avec le concours du diocèse d'Évry-Corbeil-Essonnes, 1999.

La session d'initiation à l'informatique et aux techniques de conservation des archives Bourg-Saint-Andéol, 22 au 25 mars 1999

UNE SESSION RICHE EN DÉCOUVERTES...

Celle de la petite ville de Bourg-Saint-Andéol, sur la rive droite du Rhône dont les grandes heures nous sont présentées par M. Gaspin, chercheur éclairé du passé de sa ville. Elle doit son nom à Andéol, originaire de Smyrne, envoyé par Irénée de Lyon pour prêcher l'Évangile dans le midi rhodanien, martyrisé en 208 sur l'ordre de Septime-Sévère. En 1819, Bourg-Saint-Andéol accueille les Sœurs de la Présentation de Marie.

Découverte, grâce à une belle vidéo, de la riche histoire de cet Institut né en 1796 en pleine tourmente révolutionnaire à Thueyts en Ardèche. Autour de Marie Rivier se réunissent quelques filles pauvres : « Mettons-nous ensemble et nous ferons l'école », dit la fondatrice de cette œuvre destinée à l'éducation chrétienne de la jeunesse (1). Vocations et fondations se multiplient et la communauté, à l'étroit à Thueyts, vient s'établir, en 1819, à Bourg-Saint-Andéol dans le couvent des Visitandines chassées par la Révolution. Aujourd'hui 2 000 religieuses sont présentes dans une vingtaine de pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. Ici, à proximité du couvent s'étend le vaste ensemble scolaire Marie-Rivier : écoles primaires, collège et lycée d'enseignement général et lycée professionnel. L'ancien couvent de la Visitation, vaste au départ, a été doublé par de grands et beaux bâtiments qui accueillent notre session.

Découverte de la diversité des 80 participants, de la diversité des Congrégations qui fournissent les trois-quarts du contingent, chose normale puisque la session était initialement prévue à leur intention.

Était-ce aussi une découverte ? Il faut souligner l'hospitalité toujours souriante et généreuse des Sœurs qui

nous rassemble dans une ambiance conviviale : elle sera aussi un élément de la réussite de cette session préparée avec tant de soin : badge et dossier individuel avec une riche documentation, des fiches de travail élaborées avec pédagogie et clarté. Nous sommes armés pour entamer le programme de ces journées qui passeront très vite.

C'est la découverte progressive des éléments fondamentaux de l'informatique. A partir de projections, l'initiation est assurée conjointement par Madame Bess, qui nous fait profiter de son savoir pédagogique de professeur de l'ensemble Marie-Rivier, et par son époux, toujours prêt à répondre aux questions techniques les plus diverses posées par les archivistes déjà versés dans la matière.

Ces derniers, durant tout l'après-midi, sont mis à contribution dans les divers ateliers pour les travaux pratiques d'utilisation de l'ordinateur en suivant les fiches de Sœur Geneviève Couriaud. Longue patience des uns, bonne volonté des autres. Hésitants et laborieux au départ, les exercices deviennent peu à peu attrayants :



Sœur Geneviève animant une séance d'initiation.

(1) Marie Rivier a été béatifiée en 1982.



Pendant l'intervention de M. Ipert.

travail à suivre et à poursuivre au retour : patience et longueur de temps...

Le lendemain, M. Ipert, directeur du Centre interrégional de conservation du Livre d'Arles, nous prodigue ses conseils sur les devoirs de l'archiviste : conservation préventive, restauration, transfert des supports. Vaste programme ! Maniant le paradoxe et l'art d'enfoncer certaines portes qui semblent ouvertes, il détruit certaines fausses évidences. La « paperasse d'aujourd'hui » qui semble sans intérêt, il faut la récupérer : personne ne conserve un document courant produit en de nombreux exemplaires... et il devient rare. Récupérer, mais aussi trier et éliminer : le meilleur archiviste serait-il celui qui élimine le mieux et le plus ?

Pour la **conservation**, il faut souligner la fonction primordiale de l'inventaire et du classement. Assurer aussi un compromis délicat entre conservation et ouvertures des fonds, faire connaître un document bien répertorié et identifié, n'est-ce pas le meilleur moyen de dissuader des voleurs éventuels ? Pour éviter le vol ou la page arrachée, on peut aussi mettre des photocopies à la disposition de l'utilisateur.

Les conseils techniques recourent les indications techniques de Sœur Geneviève Couriaud parues dans le *Bulletin des Archivistes de l'Église de France*, n° 49, aux pages 21 et 22. Nous ne les répétons pas ici.

Il y a aussi le risque de catastrophes, inondations, incendies... ça n'arrive pas qu'aux autres et il ne faut pas se dire qu'on est à l'abri. Prévoir donc un plan d'urgence qui, grâce à l'inventaire, indique les documents à préserver en priorité.

La faute la plus grave, ce serait de se dire : « Je n'ai pas d'argent, je ne puis rien faire. » Commençons par les moyens les plus élémentaires de conservation (en atten-

dant, une boîte à chaussures, c'est mieux que rien !)

Le transfert des supports

Ici, nous changeons de gamme. Ce transfert assure l'accès au document et sa sauvegarde : le plus pratique, le plus fiable, le plus économique, c'est le **microfilm**, si du moins le film est de bonne qualité.

Ne nous emballons pas pour les nouvelles technologies !

Oui pour l'**informatisation** : l'ordinateur devient un outil de recherche et assure d'importants gains de temps. Notons que, pour les inventaires

informatisés, l'UNESCO fournit le logiciel ISIS, gratuit et mis à jour gratuitement chaque année.

La **numérisation** permet une reproduction infinie sans dégradation du support. Un CD-Rom est, en principe, inaltérable, mais dans quel appareil sera-t-il utilisable dans vingt ans ? Technologies et équipement sont très vite dépassés (cf. nos stocks de disques 78 tours !). Prudence donc...

Et pourtant, les exemples de numérisation présentés dans un atelier sont bien séduisants ! Le document, scanné, est porté à l'écran : on peut alors effacer les taches, effacer certains mots illisibles et les remplacer par des clones, mots prélevés ailleurs dans le texte. On obtient ainsi de vrais-faux documents originaux, plus lisibles que l'original lui-même !

La restauration

Pour les documents délicats, il faut recourir à des organismes compétents. Nous avons admiré les diapositives qui présentent le magnifique travail artistique réalisé par le personnel du Centre d'Arles : restauration d'ouvrages uniques de monastères grecs avec surtout celle d'un évangélaire de Patmos, financée par une firme américaine en vue d'une exposition outre-Atlantique.

Et nous remercions bien vivement M. Ipert d'avoir quitté ces hauteurs de l'art pour venir nous expliquer les principes de base de la conservation de nos documents.

**

Par groupes, nous visitons les archives de la Maison, judicieusement classées dans les caves du couvent où naguère on actionnait des presses. Pas de luxe tapageur, mais de l'ordre et de l'efficacité : des étagères récu-

pérées, des armoires métalliques, un inventaire informatisé et aussi un musée où sont exposés avec goût de précieux documents, reliquaires, vases et ornements liturgiques.

C'est enfin la visite de la salle de traitement des manuscrits qui retrouve ici une nouvelle jeunesse. Beaucoup d'ingéniosité, des techniques simples pour l'utilisation de certains produits (liste à la page 22 du Bulletin n° 49) avec, au terme, des documents rajeunis et clairs.

Nous sommes au dernier jour, à l'heure du bilan et des suggestions : développement des contacts entre archivistes diocésains, entre archivistes religieux et diocésains... L'achat d'équipement coûteux n'est possible que sur le plan régional, grâce à la mise en commun des moyens et cela développerait les contacts.

Le Bulletin pourrait-il publier des listes de communautés qui assurent certaines tâches de sauvegarde ?

Après ce stage d'initiation si réussi, y aura-t-il, ultérieurement, un stage de perfectionnement pour lequel il y aurait beaucoup de partants... ici même, si possible, où nous sommes si bien !

Nous devons en tout cas exprimer à Sœur Geneviève Couriaud et à ses Sœurs l'affectueuse gratitude de tous les participants : elles n'ont pas ménagé leur peine pour assurer, toujours avec le sourire, la réussite de ces journées. Merci à vous, Sœurs de la Présentation de Marie.

Jean-Pierre OURET
Archiviste diocésain de Bayonne

Le Centre Interrégional de Conservation du Livre (CICL)

Le CICL, créé en Arles en 1987, est un organisme spécialisé dans la préservation du patrimoine documentaire. Ses activités concernent donc la restauration, la conservation préventive, le microfilmage, la numérisation, les traitements de la biodétérioration et l'intervention en cas de sinistres dans les archives, les bibliothèques, les musées et les collections privées.

Restauration des livres, des reliures, des documents d'archives et des documents graphiques.

Les restaurateurs, selon leurs spécialités, travaillent sur tous types de documents : livres, parchemins, manuscrits anciens ou modernes, documents graphiques, plans cadastraux, affiches, etc. Le travail est réalisé selon des techniques traditionnelles en suivant les normes et les principes de la conservation : réversibilité et permanence des produits utilisés, innocuité des procédés d'application, honnêteté du travail qui ne doit pas modifier ou falsifier le document original.

Transferts de supports des fonds patrimoniaux

Le **microfilmage** consiste en une reproduction du document sur film argentique. La **numérisation** utilise les nouvelles technologies pour permettre la gestion électronique des documents : que ce soient des documents d'archives (état civil, plans cadastraux...), des photographies ou des livres imprimés.

Intervention en cas de sinistre et traitements de la biodétérioration

Les sinistres sont malheureusement nombreux dans les collections docu-

mentaires publiques ou privées. Le CICL dispose d'un service d'intervention d'urgence en cas d'inondation ou d'incendie et de traitement suite à ces accidents.

L'infestation biologique (insectes, moisissures ou bactéries) est un souci fréquent pour les responsables de collections. Le CICL leur apporte l'expertise de son service d'analyse biologique et climatique pour établir les causes de cette détérioration. Si nécessaire, le CICL dispose des équipements fixes ou mobiles pour la désinfection et la désinsectisation.

Expertise en conservation préventive

Pour éviter les infestations biologiques, il est nécessaire de bien mesurer et analyser les conditions environnementales des collections. Le CICL peut assurer des suivis climatiques et des analyses de cas pour mettre au point des solutions préventives de la biodétérioration.

Recherche appliquée ou historique

Le CICL mène plusieurs programmes de recherche appliquée en coopération avec des organismes spécialisés (universités ou laboratoires de recherches) : désacidification des papiers, désinsectisation, qualité de la numérisation. Dans le cadre de ses activités de restauration, le CICL mène aussi des recherches historiques sur les cuirs dorés et les structures de reliure des manuscrits byzantins.

Le Centre Interrégional de Conservation du Livre (CICL)

18, rue de la Calade, 13200 Arles
Tél. 04 90 49 99 89
Fax 04 90 49 66 11
E-mail : cicl@avignon.pacwan.net

Réflexion d'une archiviste...

« presque en retraite »

AU LENDEMAIN DE LA RENCONTRE DES 22-25 MARS A BOURG SAINT-ANDÉOL

Si j'utilisais la langue des jeunes, je dirais : « Ce fut tout à fait super. » Et ceci pour plusieurs raisons. Nous connaissons Sœur Geneviève Couriaud, sa compétence, son sourire, son sens de l'organisation et son calme que rien ne trouble.

Nous savions que ces Journées avaient été minutieusement préparées, tant par les responsables de l'accueillante Maison de la Présentation de Marie que par la petite équipe de l'Association des Archivistes, tant par les intervenants : Sœurs, professeurs du collège professionnel, Directeur interrégional de la Conservation du Livre (venu d'Arles) que par les autodidactes passionnés par leur région et désireux de nous faire partager cet amour du patrimoine. Nous-mêmes étions tous motivés, et l'accueil de simplicité fraternelle nous a fait sentir que nous étions reçus « comme chez nous ».

Dans le TGV du retour, je revoyais en pensée cette bâtisse qui, du dehors, a quelque peu l'aspect d'une forteresse, ancien monastère de la Visitation à la vaste chapelle et aux longs cloîtres où il est facile de s'égarer. Je me retrouvais dans la chambre et le bureau de la fondatrice, la Bienheureuse Marie Rivier : les meubles cirés, les objets d'époque donnent l'impression d'une présence toute proche... La visite des ateliers avec démonstration à l'appui nous avait permis de constater que des mains de 80 ans peuvent manier des documents fragiles avec dextérité (lavage, traitement, encollage de manuscrits deux fois centenaires). Quant aux caves, merveilleusement aménagées pour recevoir les archives, elles présentent en vitrines une collection artistique d'objets du culte, ou d'instruments de travail, dans un environnement propice à la paix et au silence.

A la table familiale, de succulents repas préparés par des cordons bleus nous faisaient presque oublier que nous étions en Carême !

Et, bien sûr, les salles de cours alignaient les ordinateurs qui attendaient d'être pris d'assaut. Le travail pra-

tique avait été initié oralement avec l'appui de diapositives, aussi étions-nous un peu familiarisés avec la « souris » et le vocabulaire énigmatique : je cite entre autres : « Maintenant, cliquez, cliquez l'icône et insérer les puces. » Un peu étrange tout de même pour des profanes ! Il fallait donc cliquer : la fusion et le publiportage, le catalogue et les fenêtres actives, ou bien réorganiser les champs qui n'avaient évidemment rien de commun avec ceux que nous avions admirés tout au long de ce voyage dans la France profonde : les champs de pêcheurs roses et de cerisiers fleuris.

Le TGV poursuivait sa course rapide... Des Sœurs somnolaient un peu, et moi je revivais « mes débuts dans la carrière », juste avant mai 68. Que de changements en une trentaine d'années. Quel bond en avant. Nous ne connaissions pas alors l'utilisation ni même l'existence de ce que maîtrise aujourd'hui un enfant de 10 ans. A cette époque, notre supérieure générale me posa un jour la question : « Voudriez-vous entreprendre une recherche sur l'origine de la Congrégation ? » (C'était en vue de la reprise du procès en béatification de notre fondatrice, Marie Poussepin.)

Après avoir un peu hésité, je répondis que je voulais bien « essayer », ajoutant toutefois qu'une préparation me semblait indispensable et je suggérais « quelques mois à l'École des Chartes ». En fait, j'y passais deux années qui ne furent pas du temps perdu, au cours desquelles, dans la mesure du possible, je commençais lesdites recherches, liant la pratique à la théorie.

Il m'est arrivé, par la suite, d'échanger avec des archivistes débutantes, qui ne disposent pas toujours de temps pour des études suivies. D'abord, il ne s'agissait pas tout de suite de parler de méthodes de classement ou de l'organisation d'un dépôt. J'ai abordé les archives par l'histoire de la fondatrice puis de la Congrégation et c'est ce type d'expérience que je pouvais alors partager.

Par la suite, se sont ajoutées la remise en ordre des archives, la construction d'un dépôt avec aménagement d'un matériel neuf, de boîtes solides et adoption de la climatisation avec tout ce que cela recouvre, puisqu'il s'agissait d'une cave, saine bien sûr et parfaitement adaptée.

Les archives de la Congrégation (Sœurs de Charité Dominicaines de la Présentation de Tours) étaient assez démunies en ce qui concerne la période ancienne. A la Révolution, les registres d'immatriculation en particulier avaient été emportés par les édiles du district de Janville et vraisemblablement déposés à la préfecture de Chartres, où nous n'avons jamais pu les retrouver. Pour éviter les tâtonnements, je décidais de visiter tous les dépôts des mairies rurales où Marie Poussepin avait fondé des communautés, en dépendance de la maison-mère de Sainville. Il y en avait une vingtaine. Ceci représenta de longues heures de patience dans l'état civil, ou mieux, les registres de catholicité, entre 1696 et 1792 (pour les décès). Chaque fois qu'un nom de Sœur était mentionné dans ces vieux registres à l'encre plus ou moins délavée, j'établissais une fiche avec tous les renseignements de l'acte. Avec l'identité de la Sœur, cela permettait parfois de connaître les circonstances du décès : « Après une longue maladie supportée avec patience » ou « subitement » ou « après avoir passé dix-huit ans au service de la paroisse en y faisant le bien ». La date d'arrivée dans le village, le nombre et le nom des Sœurs assistant aux obsèques, faisaient découvrir parfois des implantations non répertoriées dans l'Institut. J'ai ainsi dépouillé un grand nombre de registres avec, la plupart du temps, un accueil cordial. Bien sûr, il faut savoir que les mairies des petites communes ne sont pas ouvertes tous les jours ni à toute heure du jour.

Il m'est arrivé de chercher Monsieur le Maire au milieu du champ qu'il labourait, la clé de la mairie en poche, et d'affronter le risque de me tordre les pieds dans des sillons béants. Dans les mairies de villages, il arrive que l'instituteur fasse office de secrétaire, et qui plus est, rédige le journal local. Rien n'empêche de lui signaler les événements du passé que l'on découvre en tournant les pages. Il vous en saura gré. Lorsque vous vous rendez dans un presbytère, ne choisissez pas l'époque de l'inscription au catéchisme. Monsieur le Curé pourrait vous dire : « Laissez votre fondatrice se béatifier toute seule et demandez à votre supérieure de venir m'aider au caté. » S'il lui arrive de vous laisser explorer le grenier et que vous y découvriez quelque chose d'intéressant, dans votre satisfaction vous pouvez hasarder : « Que puis-je faire pour vous ? » S'il répond : « Faire ma vaisselle », sachez que parfois l'évier en contient depuis trois semaines, et réjouissez-vous en retroussant vos manches. Vous faites une bonne œuvre.

Après, ou en même temps que l'état civil, j'ai attaqué les registres des délibérations municipales. A l'époque de la Révolution, c'est une mine ! J'y ai trouvé des Sœurs qui demandaient un passeport pour aller d'un département à un autre, qui annonçaient un changement de domicile, d'autres qui réclamaient un secours (il était accordé aux ci-devant dont les maisons avaient été spoliées). D'autres prêtaient le serment de fidélité à la Constitution qui allait leur obtenir un certificat de civisme et un titre de pension. C'était à titre de fonctionnaire : pour gagner leur pain, elles acceptaient de tenir l'école.

Dans les années 70, les recherches se passaient plutôt bien. On vous laissait consulter dans une paix royale et j'ai travaillé ainsi dans toutes sortes d'installations : la salle de délibérations à la mairie, debout devant un guichet, dans le grenier glacial d'une église de l'Essonne et même dans le bureau de Monsieur le Maire en son absence. Ensuite, j'ai fréquenté les Archives départementales et diocésaines : Chartres, Orléans, Blois, Auxerre, Melun, Versailles, Corbeil-Essonnes. Certains employés tentaient de me décourager : « Le Père X. a déjà tout écumé, vous ne trouverez plus rien » ou bien : « A la guerre, tout a brûlé en 1944, pas la peine de vous donner du mal. » J'insistais : « Laissez-moi faire un tour de grenier. » On y accédait par une échelle de pompier : j'ai relevé le défi. Sur des rayonnages poussiéreux, j'ai ouvert un registre au hasard et croyez-moi : au milieu de la page je suis tombée sur la dénommée : « Madeleine Paillard, de la Communauté de la Dame Poussepin, du Tiers Ordre de Saint Dominique » (elle faisait un don à un bureau de bienfaisance). Et je suis descendue avec le registre. Les employés étaient médusés (moi aussi !). Je leur ai avoué : « Vous savez, cela ne m'arrive pas tous les jours de la sorte ! » Mais, à part moi, je pensais : cela est un encouragement direct de la Dame Poussepin qui me fait un clin d'œil de là-haut. Il ne faut jamais baisser les bras dans ce métier.

Aux Archives départementales, j'ai consulté les inventaires et me suis plongée dans les séries L et Q. J'ai parcouru des registres de Comités de surveillance, des directoires des départements, les fichiers des érudits locaux et n'ai pas négligé les revues locales. Dans ces séries, on découvre beaucoup de détails : l'attitude de l'encadrement, encore marqué par la Révolution, à l'égard des Sœurs, au moment de la reprise dans les hôpitaux (ingérences dans les communautés, mainmise sur les services). Retrouvailles des Sœurs de Sainville après la spoliation de la maison-mère, dans différents lieux de la Beauce, de l'Orléanais où elles ont trouvé un asile et du travail avant la reconstitution à Janville. Plus tard, « différends » entre Madame-Mère et la Congrégation au sujet du transfert du chef-lieu et du changement d'habit.

Au cours du XIX^e siècle : questionnaire de Mgr Dupanloup sur les écoles et les loisirs du dimanche pour les jeunes du diocèse d'Orléans. Les archives des anciens hôtels-Dieu sont intéressantes dans ce qui concerne l'hospitalisation, les soins, la prévention lors des épidémies...

Je constate aujourd'hui qu'il était plus agréable de consulter autrefois ; les demandeurs étaient moins nombreux, le personnel plus abordable et l'accès aux documents plus facile. Travailler aux Archives Nationales m'intéressait beaucoup : atmosphère de studiosité, silence parfait. La salle des inventaires offrait la diversité de la série D 19 et F 19, très documentées sur les congrégations, les établissements scolaires, les lois laïques de la fin du siècle...

A certains jours, c'était un peu le parcours du combattant pour obtenir une place, mais le personnel était très attentif et serviable. C'est pourquoi, je garde une certaine nostalgie de l'hôtel de Rohan-Soubise, rue des

Francs-Bourgeois. Je ne suis pas allée souvent au Caran, depuis le transfert des Archives Nationales rue des Quatre-Frères... peut-être aussi parce que tout s'y passe dans l'informatique. C'est un peu dépayant... mais j'ai continué les recherches après la béatification de Marie Poussepin en 1994 (ce qui m'avait introduite dans les Archives du Vatican).

Je travaille beaucoup avec les fichiers. La constitution d'un tel outil de travail exige attention, patience et persévérance, mais c'est passionnant. C'est une source de données dont il serait regrettable de faire l'économie.

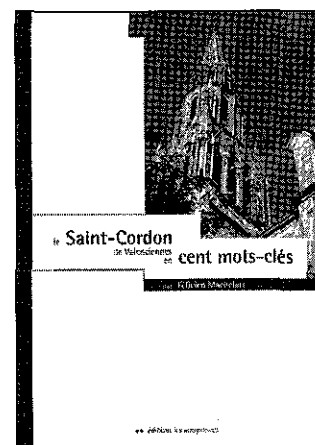
Malgré mon intérêt pour l'informatique, peut-être n'arriverai-je pas à concrétiser ce projet ? Qu'importe, ma remplaçante se prépare. Elle prendra la relève, je n'ai pas l'impression d'avoir travaillé en vain !

Sœur Madeleine Saint-Jean

Avril 1999



INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES



FÉLICIEN MACHELART

LE SAINT-CORDON DE VALENCIENNES EN CENT MOTS-CLÉS

Éditions Les Imaginaires,
10, rue Askièvre
59300 Valenciennes
111 pages, 1999.

Nul n'ignore à Valenciennes l'histoire du Saint-Cordon. En 1008, alors qu'une épidémie de peste ravage la ville, la Sainte Vierge apparaît à un ermite pour lui annoncer qu'un grand miracle se produira le jour de la fête de sa Nativité. Durant la nuit précédant cette fête, lors d'une apparition qui s'accompagne d'une grande lumière, Marie laisse tomber un « filet rouge » autour de la cité.

Le lendemain, les habitants organisent une grande procession qui suit le tracé de ce « saint cordon » et la peste cesse. Fidèles à la promesse qui fut alors faite, les Valenciennois refont chaque année, depuis près de mille ans, ce « tour du saint cordon » le 2^e dimanche de septembre ; événement majeur de la vie locale, cette procession attire également de nombreux visiteurs.

Les historiens locaux se sont maintes fois penchés sur cette célébration et sur son histoire, et, récemment encore, le chanoine Henri Platelle dans l'*Histoire de Valenciennes* qu'il a dirigée. Le point de vue adopté par Félicien Machelart est nouveau à un double titre. Tout d'abord, il aborde son sujet par le biais d'un dictionnaire, ordonnant les cent mots-clés retenus selon l'ordre alphabétique. En second lieu, il utilise les techniques les plus modernes puisqu'au livre est associé un CD-Rom qui reprend les informations et les illustrations de l'ouvrage.

Ce travail, destiné au grand public, se recommande par l'élégance de sa présentation, la qualité de ses nombreuses illustrations et la solidité de son information puisée dans les archives paroissiales. On y retrouve la rigueur de l'universitaire et la compétence de l'historien de l'art, au service du culte de Notre-Dame du Saint-Cordon à travers les lieux, les personnages et les objets liés au pèlerinage.

C'est dire que l'œuvre dépasse de beaucoup le cadre strictement local. Ceux qui portent intérêt au culte marial, aux lieux de pèlerinage, à la religion populaire, à l'histoire des mentalités en feront leur profit ; tout comme nombre d'archivistes ecclésiastiques et religieux dont les préoccupations, dans le cadre de leur mission de sauvegarde, rejoignent celles de leur président.

Jean-Pierre RIBAUT



VIENT DE PARAÎTRE :

AU PIED DE LA MONTAGNE NOIRE, SORÈZE, UNE ABBAYE-ÉCOLE

Éditions Siloë, 380 pages, 200 F.

L'auteur, Marie-Odile MUNIER, membre de notre Association, est archiviste de l'Abbaye-École de Sorèze et du canton de Dourgne (Tarn).

Dans cet ouvrage, la publication de textes historiques, de documents d'archives illustrés d'une riche iconographie révèle la longue histoire de Sorèze : 754-1991, petite cité au sud du département du Tarn qui fut de tous temps un haut lieu de la culture française.



Continuant l'édition des Écrits de leur fondateur, conservés à Rome aux Archives Générales Marianistes (AGMAR), un groupe de Religieux Marianistes publie le volume 2 des *Écrits et Paroles de Guillaume-Joseph Chaminade : le temps des laïcs, les notes d'instruction*, Éditions Piemme, Casale Monferrato, 1999. (Introduction, p. 3-29 ; Textes, p. 31-505 ; Index et bibliographie, p. 506-618).

Les volumes 1 et 5 ont été signalés à leur parution dans les Bulletins nos 42-44, page 32, et n° 47, page 30.



NOUVEAUX GUIDES D'ARCHIVES EN ALLEMAGNE

Bien que les archives ecclésiastiques allemandes soient déjà présentées sur Internet (www.kath.de et www.ekd.de), il est utile pour les archivistes français de connaître les guides actuels des archives catholiques et protestantes imprimés :

– L'édition augmentée de la lettre circulaire de la Commission Pontificale sur les biens culturels ecclésiastiques (« La fonction pastorale des archives ecclésiastiques » du 2 février 1997) ne contient pas seulement les documents nationaux concernant les archives catholiques (« à la main d'un praticien »), mais aussi les adresses actuelles des archives diocésaines allemandes (1).

– Une bibliographie fondamentale bien réussie présentant les publications essentielles sur les archives catholiques (Diözesanarchive) et protestantes (Landeskirchenarchive) et traitant en plus d'autres sujets archivistiques de ce genre a été publiée par Uwe Czubatynski en 1996. Mais celui-ci oublie d'indiquer dans l'annexe des archives européennes les archives de l'Église en France (2).

– La quatrième édition du manuel des archives centrales des églises protestantes est sortie en Allemagne réunifiée, en 1997. Dans cet ouvrage, on décrit vingt-sept fonds d'archives dites « Landeskirchen », quatre fonds d'archives spéciales et les fonds des archives paroissiales ou locales déjà dépouillées et traitées (3).

En somme, sur la base des impôts ecclésiastiques, les archives ecclésiastiques allemandes essaient professionnellement de suivre les recommandations de la Commission Pontificale.

Reimund HAAS
Archiviste des Archives historiques
de l'archidiocèse de Cologne

(1) Päpstliche Kommission für die Kulturgüter der Kirche: Die pastorale Funktion der kirchlichen Archive. Schreiben vom 2. Februar 1997, Arbeitshilfen, hrsg. von Sekretariat der Deutschen Bischofskonferenz, Nr. 142, Bonn 1998.

(2) Uwe Czubatynski, Das kirchliche Archivwesen in Deutschland. Eine Literaturübersicht für Archivare, Historiker und Genealogen. Veröffentlichungen der Arbeitsgemeinschaft der Archive und Bibliotheken in der evangelischen Kirche, Bd. 21), Neustadt an der Aisch: Degener 1996, 125 p., ISDN 3-7686-2069-7.

(3) Handbuch des kirchlichen Archivwesens, I. Die zentralen Archive in der evangelischen Kirche. Veröffentlichungen der Arbeitsgemeinschaft der Archive und Bibliotheken in der evangelischen Kirche, Bd. 3, 4. Aufl. unter Mitarbeit von Beate Magen hrsg. von Hans Otte, Neustadt an der Aisch: Degener 1997, 380 p., ISBN 3-7686-2077-8.



PAUL DELSALLE
UNE HISTOIRE DE L'ARCHIVISTIQUE
Presses de l'Université du Québec, 1998, 278 pages.

L'auteur, qui a publié de nombreux ouvrages d'histoire et d'archivistique (voir Bulletin n° 47, page 29), analyse ici les différentes techniques et méthodes qui ont prévalu, des origines à nos jours, pour le traitement et la mise en valeur des documents ou supports de l'information. Il aborde ainsi les fondements culturels et historiques de l'archivistique, tout en éclairant la genèse des États et le fonctionnement des administrations publiques et privées.

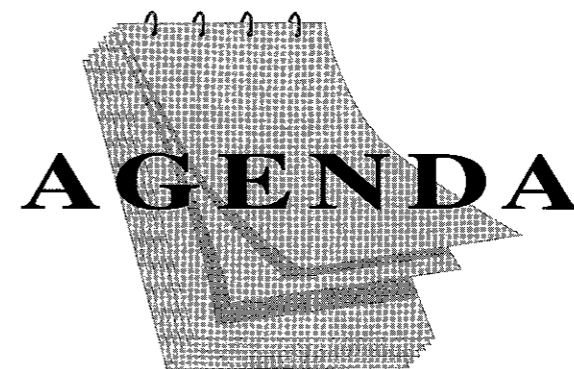


VIENT DE PARAÎTRE :

LA SAINTETÉ
Actes de la 7^e Université d'été d'Histoire religieuse
Saint-Didier, 9-12 juillet 1998
réunis par Gérard CHOLVY

348 pages, 100 F

Service des Publications, Université Paul-Valéry,
34199 Montpellier Cedex 5



DU LUNDI 12
AU JEUDI 15 JUILLET 1999

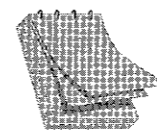
8^e UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

organisée par
CARREFOUR D'HISTOIRE RELIGIEUSE

à ARRAS
Maison diocésaine
103, rue d'Amiens - 62000 Arras

sur le thème :
Nouveaux mouvements et nouvelles communautés

CONTACT : Xavier BONIFACE
14, square Molière, 62200 Boulogne-sur-Mer
Tél. 03 21 32 48 37



DU MERCREDI 15
AU VENDREDI 17 SEPTEMBRE 1999

UN SIÈCLE D'HISTOIRE
DU CHRISTIANISME EN FRANCE

Bilan historiographique et perspectives

Colloque organisé par
LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RELIGIEUSE DE LA FRANCE
L'ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES
LE CRHISCO - UNIVERSITÉ RENNES 2

CONTACT : Michèle CASSIN
Université Rennes 2
Maison de la Recherche en Sciences Sociales
6, av. Gaston-Berger, 35043 Rennes Cedex

LES 9 ET 10 DÉCEMBRE 1999

LE CENTRE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHES
EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION DE PICARDIE
(CURSEP)

de l'Université de Picardie Jules-Verne
organise un colloque à Amiens à propos de

LES QUARANTE ANS DE LA LOI DEBRÉ
Histoire et actualité

CONTACT : Bruno POUCKET
CURSEP, Université de Picardie Jules-Verne
80025 Amiens Cedex 1.
Tél. 03 22 82 73 97 - Fax 03 22 82 74 08
E-mail : claude.carpentier@ca.u-picardie.fr
ou bruno.poucet@ca.u-picardie.fr



MARDI 26 OCTOBRE
ET MERCREDI 27 OCTOBRE 1999

Session d'automne
du Groupe de Recherches Historiques
et Archivistiques des Religieuses

à PARIS - 83, rue de Sèvres

JEUDI 28 OCTOBRE 1999

Journée d'Étude
de l'Association
des Archivistes de l'Église de France
et
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

à PARIS - 140, rue du Bac

Pour ces deux manifestations, des convocations seront
adressées en temps utile.

Pour préparer le Jubilé de l'an 2000

Offrez ou Offrez-vous

Histoire du Christianisme

Le premier magazine d'histoire entièrement consacré à l'aventure chrétienne.

116 pages toutes en couleur pour briser les idées reçues et construire l'avenir.

Avec : Marie-Françoise Baslez, Nadine-Josette Chaline, Jean et Blandine Chélini, Gérard Cholvy, Jean-Dominique Durand, Yves-Marie Hilaire, Michel Rouche, etc.

Nouveau

1 an 340 F seulement

Une référence dans votre bibliothèque

Au sommaire du N° 1
Pie XI et l'Action française, la résistance chrétienne au nazisme et au communisme, le concile de Vatican II, Madeleine Delbré, Robert Schuman, les fondateurs des nouveaux mouvements, etc.

Grandeur et tragédie du XX^e siècle

Pourquoi Jean-Paul II interroge l'histoire ?

Deux siècles qui ont changé le monde

HISTOIRE
DU CHRISTIANISME
MAGAZINE

c/o CLD - BP 203
37172 Chambray-lès-Tours Cedex

**AVEZ-VOUS PENSÉ A RÉGLER
votre COTISATION
ou votre ABONNEMENT
pour 1999 ?**

130 F : la cotisation-abonnement **pour les personnes physiques travaillant au service d'un fonds d'archives ecclésiastiques ou religieuses** ;

A partir de 170 F : l'abonnement de soutien aux deux bulletins de l'année **pour les personnes physiques ou morales désireuses d'entretenir des relations avec l'Association.**

À régler à :

Association des Archivistes de l'Église de France,
C.C.P. 32 228.84 A La Source.

Pour l'étranger, règlement par virement international (**nous consulter auparavant**).

**Vous le savez, ce bulletin a besoin d'aide pour continuer à paraître dans de bonnes conditions.
Votre aide est indispensable pour trouver des abonnements de soutien.**



ARCHIVES DE L'ÉGLISE DE FRANCE

Bulletin de l'A.A.E.F.

(Association des Archivistes de l'Église de France)

106, rue du Bac, 75341 PARIS CEDEX 07
CCP 32 228-84 A La Source

Directeur de la publication : Félicien MACHELART

Rédaction :

Pierre BIZEAU, Geneviève COURIAUD,
Madeleine Saint-Jean LEBLANC
Hugues LEROY, Jean-Pierre RIBAUT,
Jeanne-Hélène SINEAU, Pierre SOURISSEAU

Impression INDICA

27, rue des Gros-Grès, 92700 Colombes

*Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
Le droit de reproduction est soumis à l'autorisation des auteurs et de l'Association.*

L'ASSOCIATION DES ARCHIVISTES DE L'ÉGLISE DE FRANCE, association loi 1901, a été fondée en 1973 à l'instigation de Mgr Charles Molette, avec le concours du Secrétariat de l'Épiscopat et du Comité permanent des religieux et religieuses, actuellement Conférences des Supérieur(e)s Majeur(e)s.

Elle a vocation à regrouper les archivistes des diocèses mais aussi des instituts religieux et des autres organismes d'Église, comme les Instituts catholiques, les sanctuaires et tout mouvement ou service. Les structures de l'Église productrices d'archives peuvent être estimées à un millier.

Le but de l'Association est de favoriser la sauvegarde et la bonne conservation des documents qui, témoignant de la vitalité de l'Église catholique de France, constituent un élément du patrimoine intellectuel, culturel et spirituel du pays. Elle se fixe donc un deuxième objectif qui est de promouvoir tous les moyens susceptibles d'améliorer les relations entre ses membres, leur activité scientifique et technique, ainsi que leurs conditions de travail, eu égard au caractère propre des fonds envisagés.

L'Association publie un bulletin de liaison bi-annuel ; elle assure un rôle de formation permanente par l'organisation de stages, de sessions ou de congrès.

Pour renseignements, adhésion, abonnements, échange, s'adresser au Secrétariat général :

Pierre SOURISSEAU
35, rue du Général-Leclerc
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. 01 55 95 96 80 - Fax 01 55 95 96 86